A.Z. B 1820 Montreux 1
Postcode 1

JOURNAL FRANZ WEBER

juillet/août/septembre 2002 No 61 Fr. 5.–

Campagne contre le massacre des phoques

Remerciements

Aux innombrables messages que vous m'avez fait parvenir à l'occasion de mon 75ème anniversaire, permettez-moi de repondre par le biais de notre journal. C'est avec émotion et joie que j'ai reçu vos témoignages d'amitié et de communion d'esprit, et je vous en remercie infiniment.

Il émane de vos lettres une solidarité et un enthousiasme qui renforce encore ma certitude que rien n'est perdu, que nous pourrons, malgré tous les obstacles, améliorer la condition du monde animal qui est étroitement lié, et vous le savez, à la condition humaine. Le moindre pas dans cette direction est une lumière.

Et lorsque quelque part dans le monde une lumière s'allume, quelque chose s'allume en chacun de nous, et le monde entier s'illumine un peu.

Votre très dévoué (FRANZ WEBER)

Au Grandhotel Giessbach

Conférence
du Prof. Dr. Ernst Senkowski, physicien

"Elektronische Kommunikation mit Verstorbenen"

(Communication électronique avec des êtres décédés) -
En allemand seulement

Jeudi soir, 26 septembre 2002, à 20.30 h

Entrée Fr. 15.- par personne

"Ein Abend im Spätherbst" de Friedrich Dürrenmatt

Comédie policière jouée à l'hôtel par le Dreiländer-Theater Basel
Entrée Fr. 29.- par personne, réservation souhaitée
13 octobre, 17.30h

Réservation de places au **Grandhôtel Giessbach**,
CH-3855 Brienz
Tél. 033 952 25 25 – Fax 033 952 25 30 –
E-mail: grandhotel@giessbach.ch

Rectification

concernant l'article "La Forêt de montagne, un rempart" dans le Journal Franz Weber No 60, page 21:

La première photo en haut à droite ne représente pas une gelinotte mais une **bécasse des bois**.

Dans ce numéro

Phoques: Le Canada défie le monde. La FFW réplique	**3**
Le plus grand massacre de mammifères marins	**4**
La vie des phoques	**5**
Détails sur la chasse aux phoques	**8**
Lavaux en péril	**13**
Que cette terre-là soit en vigne	**16**
Avec Barry contre le supplice des chiens en Asie	**29**
Les chevaux sauvages du Franz Weber Territory	**30**
Enfin une éclaircie pour les forêts du monde ?	**32**
Les lecteurs ont la parole	**34**
Franz Weber a 75 ans	**38**
L'automne à Giessbach	**39**

Impressum

Editeur: Franz Weber pour la Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra
Rédacteur en chef: Franz Weber
Rédaction: Judith Weber, Walter Fürsprech, René d'Ombresson, Vera Weber
Mise en page: VeraWeber
Impression: Imprimerie Corbaz S.A., 1820 Montreux
Rédaction, Administration: Journal Franz Weber,
case postale, CH-1820 Montreux (Suisse),
tél 021 / 964 24 24 ou 964 37 37. Fax: 021 / 964 57 36.
E-mail: ffw@ffw.ch - Site internet: http://www.ffw.ch
Abonnements: Journal Franz Weber, abonnements, case postale, 1820 Montreux, Tél. 021 / 964 24 24 ou 964 37 37

Tous droits réservés. Reproduction de textes, de photographies ou d'illustrations avec la permission de la rédaction seulement. Toute responsabilité pour des manuscrits, des livres ou autres documents (photos, etc) non commandés est déclinée. CCP: Si vous désirez soutenir le journal ou l'œuvre de Franz Weber par un don, veuillez l'adresser au CCP 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 1820 Montreux.

La lutte contre le massacre des phoques

Campagne internationale de la Fondation Franz Weber

Au mois de juin de cette année, la Fondation Franz Weber recevait une visite inattendue du Canada. Les délégués d'une grande organisation de protection animale canadienne étaient arrivés à Montreux avec une demande officielle d'aide contre les massacres de phoques. "Après 6 ans de lutte vaine", dit leur porte-parole, nous devons nous rendre à l'évidence que ce combat ne peut être gagné qu'avec l'aide de l'Europe."

Beaucoup se souviendront de la campagne mondiale de la Fondation Franz Weber qui débuta fin des années 70 et conduisit à la fermeture des marchés de l'UE aux peaux de bébés phoques (blanchons) en 1983 et, en 1987, à l'arrêt de la chasse industrielle. Or, dix ans plus tard, en 1996, le Canada reprenait les massacres dans des proportions plus importantes encore et avec une cruauté et une brutalité jamais vues au paravant.

Le Canada défie le monde

Cette année de 2002, la presque totalité de la progéniture des troupeaux de phoques du Golfe de St.Laurent s'étant noyée à cause de la fonte des glaces provoquée par le réchauffement de la planète, la chasse s'est rabattue sur les troupeaux de phoques stellés (harp seals) de Terre Neuve dont 310'000 ont été massacrés du 15 mars au 1er juin. Comme le prouvent des films vidéo, des témoignages oculaires et des rapports de vétérinaires anglais, américains et canadiens, la chasse de cette année fut empreinte d'une cruauté et d'une brutalité sans égal. Ainsi 42 % des phoques massacrés furent dépouillés vivants de leur fourrure ou de leur pénis.

Manœuvres électorales et nouveaux marchés

Envers et contre toutes les évidences scientifiques, le Canada, qui par une politique désastreuse de surpêche à vidé ses fonds marins, justifie sa "guerre totale" contre les phoques en argumentant que les phoques "mangent tous les poissons". En réalité il ne s'agit là que de manœuvres électorales du gouvernement. Car les partisans fanatiques de la chasse (40 % en Terre Neuve, 25 % dans tout le Canada) sont les électeurs les plus actifs dont le gouvernement veut s'assurer les voix par tous les moyens.

Dans cette politique à court terme, le régime se voit conforté par le fait qu'en Europe un marché nouveau s'est ouvert pour les produits de phoques, qu'il s'agisse de peaux ou d'huile. Afin de rendre méconnaissables les fourrures de phoques, celle-ci sont teintes, ondulées, rasées etc. Des maisons de couture, des grands magasins, des boutiques de fourrures et des magasins diététiques deviennent ainsi les complices d'une chasse infâme et de l'extermination d'une espèce animale indispensable à l'équilibre écologique des océans.

Mobiliser l'opinion mondiale contre les massacres de phoques

Il est évident que seule une vague de protestation internationale peut venir à bout d'un tel scandale. C'est aussi la conviction des défenseurs de phoques canadiens : "La campagne mondiale de votre Fondation a mis fin à la chasse il y a vingt ans", ont-ils déclaré. "Nous sommes ici pour vous prier d'accomplir ce miracle une deuxième fois !"

C'est un appel auquel la Fondation Franz Weber répondra par une campagne mondiale semblable à celle qu'elle a menée à la fin des années 70. D'ores et déjà, elle a demandé à l'Union Européenne de refermer ses frontières à toute importation de produits de phoques. Des lettres dans ce sens ont été adressées par la Fondation à la Commission européenne à Bruxelles, à tous les ministres agraires de l'UE, au Parlement européen et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Les maisons de couture et les chaînes de grands magasins qui distribuent sous quelque forme que ce soit des produits de phoques, seront avertis et, si nécessaire, mis au pilori. Parallèlement, la Fondation plaide pour un boycott du tourisme canadien. Le monde entier doit être mobilisé contre les massacres de 2003 qui annoncent un quota de chasse supérieur encore à celui de 2002.

En vérité, le gouvernement canadien devra sentir l'odeur de la poudre ! "

FONDATION FRANZ WEBER

La chasse aux phoques canadienne Le plus grand massacre de mammifères marins dans le monde

Bienque les massacres annuels suscitent la répulsion de l'opinion publique, le gouvernement canadien continue non seulement à promouvoir, mais également à subventionner la chasse aux phoques sur une échelle massive. Selon les statistiques officielles du gouvernement canadien, près de 250'000 phoques sont tués chaque année depuis 1996 ; en réalité, ce nombre est bien plus élevé.

Des scientifiques lancent un avertissement

D'après un important rapport publié dans Marine Mammal Science, une prestigieuse revue internationale, entre 400'000 et un demi-million de phoques – soit le double de la limite permise – ont été tués chaque année au cours des trois dernières années. Comme de nombreux phoques sont atteints d'une balle ou assommés, mais s'échappent sous la glace pour finalement mourir de leurs blessures, il en résulte que des milliers ne figurent pas dans les statistiques officielles. Des scientifiques ont lancé un avertissement : la chasse ne peut être maintenue à son niveau actuel sans mettre en danger la population des phoques stellés (ou phoques du Groenland).

Réprobation générale de la chasse aux phoques

De nombreux Canadiens et Canadiennes insistent pour que leurs dirigeants mettent un terme à cette cruauté. Des scientifiques canadiens et des groupes environnementalistes de premier plan ont également fait connaître leurs inquiétudes concernant l'ampleur de cette chasse. De nombreux députés du Parlement européen, du Parlement britannique, ainsi que du Congrès américain ont écrit aux autorités canadiennes pour

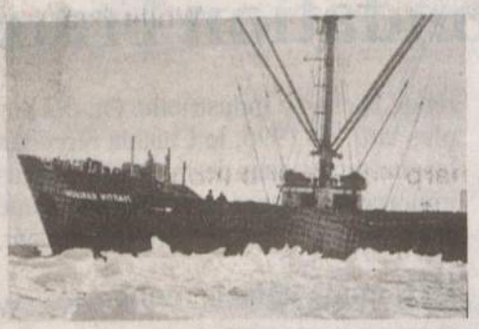

les prier de modifier la politique régissant la chasse aux phoques.

Nombreux cas d'abus documentés

Parmi les phoques tués, environ huit sur dix sont des petits, âgés de 12 jours à 12 semaines. La plupart sont assommés ou tués par balle. Dans le cadre de leurs efforts pour rendre publique la cruauté inhérente à ce type de chasse commerciale, les enquêteurs de l'IFAW (Fonds international pour la protection des animaux) ont documenté des centaines de cas d'abus, notamment : des phoques dépouillés vivants ou mourant au bout de leur sang, des phoques vivants attrapés à l'aide de crochets d'acier pointus, des phoques blessés par balle et abandonnés à leurs souffrances, et des phoques tués uniquement pour leurs organes génitaux qui sont ensuite vendus comme aphrodisiaques.

Ecrasés par les brises-glaces

Malheureusement, la cruauté ne se limite pas à la chasse proprement dite. Ainsi que le démontrent de nombreux documentaires, il est courant pour les brise-glace de la Garde côtière canadienne d'écraser sous leur coque des phoques vivants alors qu'ils ouvrent la voie aux bateaux participant à la chasse. Des rapports et des bandes vidéo résultant de ces enquêtes sont régulièrement remis aux autorités.

Le mythe des stocks de poisson "vidés par les phoques"

La surpêche massive attribuable aux flottes canadiennes et étrangères s'est traduite par l'effondrement des stocks de morue au début des années 90. L'industrie de la chasse aux phoques, de même qu'un certain nombre de politiciens, alimentent continuellement le mythe voulant que les phoques " mangent tout le poisson ". Pourtant, une pétition signée par 97 scientifiques, représentant 15 pays, précise ce qui suit :

" Tous les efforts pour trouver une relation de cause à effet entre les phoques et l'effondrement des stocks canadiens de poisson de fonds sont demeurés vains… Si les interdictions de pêche sont maintenues, tout porte à croire que les stocks de poisson se rétabliront, et le fait de tuer les phoques n'accélérera pas ce processus. "

Engagement non tenu

Les sondages de l'opinion publique indiquent que la chasse commerciale aux phoques est jugée inacceptable par la majorité des Canadiens et des Canadiennes, et qu'elle ne respecte même pas l'engagement du gouvernement de protéger les phoques de la surexploitation et de la souffrance.

La loi autorise la chasse au phoque du Groenland dès qu'il commence à muer… c'est-à-dire à environ 12 jours. Environ huit phoques sur dix sont tués alors qu'ils ont entre 12 jours et 12 semaines.

Les phoques stellés et les phoques à capuchon

Le phoque stellé et le phoque à capuchon appartiennent tous deux à un groupe de mammifères appelé pinnipède. L'ordre des pinnipèdes englobe les phoques à fourrure, les otaries, les morses et les phoques. Le phoque stellé est parmi les plus abondants et les mieux connus des 33 espèces de pinnipèdes.

Le nom commun anglais (harp seal) du phoque stellé, lui vient de la marque du bréchet visible sur le dos des adultes dont on peut penser que certains y virent une forme de harpe musicale (Lavigne et Kovacs 1988). Le nom scientifique du phoque stellé, "Pagophillus groenlandicus" signifie "l'amoureux des glaces groenlandaises". Il est aussi connu sous le nom de "Phoca groenlandica", qui signifie simplement "le phoque du Groenland".

L'habitat du phoque stellé et ses populations

Les phoques stellés sont largement représentés dans l'Atlantique Nord et l'Arctique sur un arc qui va de la Russie septentrionale à Terre-Neuve et au Golfe de Saint-Laurent au Canada. Trois différentes populations sont identifiées, stationnées là où elles se nourrissent: la Mer Blanche de Russie, le West Ice au large du Groenland et l'Atlantique nord-ouest au large du Canada.

La population de l'Atlantique nord-ouest est la plus dense et la mieux connue. Les experts du Gouvernement canadien estiment que cette population comprenait quelque 5,2 millions d'individus en l'an 2000, en déclin depuis 1996 de 0,7% par année (Healey and Stenson).

Les phoques stellés de l'Atlantique nord-ouest sont migrateurs, passant généralement les mois d'été dans les eaux de l'Arctique ou du sous-Arctique, entre le Groenland et l'Arctique canadien oriental, et les mois d'hiver dans les eaux au large des côtes orientales du Canada. Ils entreprennent leur voyage vers le Sud à fin septembre, apparaissant au large des côtes du Labrador et du Golfe de Saint-Laurent entre la fin décembre et le début de janvier.

En février et mars, les phoques stellés se rassemblent sur la banquise de Terre-Neuve et du Golfe de Saint-Laurent pour mettre au monde leurs petits. Les experts du Gouvernement canadien estiment que 841'800 bébés phoques ont vu le jour en 2000 (Healey and Stanson).

Quelque douze jours après avoir donné naissance, les femelles cessent de nourrir et sont prêtes à de nouveaux accouplements. Après la période des amours, les phoques remontent vers les glaces du nord pour vivre leur mue annuelle, renouvelant ainsi leur pelage. Une fois la mue terminée, les phoques poursuivent leur migration vers le Nord, vers les régions nourricières, au Nord du Canada et sur la côte ouest du Groenland où le cycle annuel recommence.

L'alimentation du phoque stellé

Le phoque stellé se nourrit d'une large gamme de poissons et d'invertébrés. Son alimentation varie selon l'âge, le lieu, la saison et l'année.

Lorsque les jeunes phoques deviennent autonomes, ils commencent par se nourrir de petits crustacés du genre crevette appelés "euphausiacés". Lorsque leur nage se perfectionne, ils complètent leur alimentation avec des crustacés plus gros et des petits poissons.

Le lieu joue un rôle dans l'alimentation du phoque. Lorsque les phoques passent leur été dans les eaux du Groenland oriental et du Canada septentrional, ils donnent leur préférence aux crustacés pélagiques et aux petits poissons, spécialement la morue. Pendant la migration vers le Sud, le long de la côte du Labrador, des petits poissons tels que la capeline sont préférés aux invertébrés.

Dans le Golfe du Saint-Laurent, pendant les mois d'hiver, les phoques stellés consomment beaucoup de capeline. Pendant la reproduction, ils s'alimentent moins fréquemment, mais recourent à une plus large palette d'espèces marines. Les femelles en cours d'allaitement et les phoques en mue se nourrissent moins souvent, alors que les mères s'alimentent intensivement après le sevrage des petits.

Bien que les phoques stellés, sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, se nourrissent de différentes espèces de

poissons et d'invertébrés, l'essentiel de leur alimentation consiste en un nombre relativement limité d'espèces, dont la morue, la capeline, le hareng et quelques crustacés décapodes tels que la crevette. Plus au large dominent la capeline, suivie du flétan du Groenland et d'autres flets.

Dans leur migration vers le Nord au printemps, le long des côtes du Labrador, les phoques stellés chassent une variété d'espèces, notamment des euphausiacés, diverses morues (généralement non commercialisables), des capelines et des crevettes.

Les étapes de vie des phoques stellés

"Yellowcoat (robe jaune)" - Pelage jaune, 1 jour à peine

La fourrure du phoque stellé nouveau-né est jaunâtre, couleur qui résulte de l'imprégnation du liquide amniotique de la mère. Cette fourrure jaune est très mince et dégage bien la tête du cou car la couche de graisse épaisse qui pare les bébés plus âgés n'est pas encore formée.

"Thin Whitecoat (blanchon maigre)" - Pelage blanc, environ 4 jours

Après deux ou trois jours, le bébé phoque perd sa couleur jaune; il est décoloré soit par le soleil, soit par la pluie et vire au blanc immaculé. Allaité régulièrement par la mère, ce fragile blanchon prend rapidement du poids, gagne en force et trouve une meilleure coordination des mouvements.

"Fat Whitecoat (blanchon gras)" - Pelage blanc épais, environ 7 jours

En raison de la haute densité en graisse du lait maternel, le bébé phoque ne reste pas mince longtemps. L'allaitement dure environ 12 jours et, pendant ce temps-là, le nourrisson va grossir de quelque 2,2 kilos par jour. Plus de la moitié de ce gain de poids est converti en graisse.

"Greycoat (robe grise)" - Pelage gris, environ 12 jours

Au moment du sevrage, le bébé phoque pèse en moyenne 36 kilos, même davantage. Des taches sombres annonçant le pelage de la première jeunesse apparaissent sous la fourrure blanche.

"Ragged Jacket (veste en haillons)", 21 jours environ

Peu après le sevrage, le pelage blanc du bébé phoque se désagrège et commence à tomber, révélant au-dessous une nouvelle fourrure juvénile. Le jeune phoque porte le nom anglais suggéré par son pelage en haillons, "raggedy", "le guenillon". Cet état dure une semaine voire un peu plus. Ces Ragged Jackets peuvent être abattus en tout légalité au cours de la chasse commerciale au phoque.

"Beater (tapette)" - de 25 jours à un an

Lorsque le pelage blanc a complètement mué, révélant une courte fourrure, gris argenté, tachée de noir, le jeune phoque stellé est appelé "tapette" car son habileté à la nage étant encore primitive, il tape l'eau de ses nageoires dans ses tentatives de nager et de plonger.

Dès que les tapettes s'accoutument à l'eau, on les aperçoit tout au long des banquises de Terre-Neuve et du Labrador. Nombre d'entre eux restent sur la glace jusqu'à ce qu'elle rompe et les emporte. Ils suivent ainsi la dérive de la glace, passant d'une plaque flottante à

une autre. La majorité des phoques stellés tués pendant la chasse commerciale sont des Beaters.

"Bedlamer (bête de la mer)" - entre 13 mois et 4 ans

Entre 13 et 14 mois, la fourrure du jeune phoque mue encore; elle est remplacée par un pelage tacheté de la même manière que l'ancien. En anglais, on les appelle alors les "bedlamer", un nom emprunté au français "bête de la mer".

"Spotted Harp (harpe tachetée)" - un peu plus de quatre ans

Les individus de taille adulte qui ont un pelage intermédiaire entre le "bête de la mer" et le stellé sont appelé Harpe tachetée. La transition entre le pelage du "bête de la mer" et de l'adulte intervient avec l'accès à la maturité sexuelle. La plupart des phoques stellés développent d'un coup la marque noire du bréchet. La transition dure plus longtemps chez les femelles et certaines ne l'acquièrent jamais dans sa plénitude.

"Old Harp (vieille harpe)" - environ 5 ans et plus

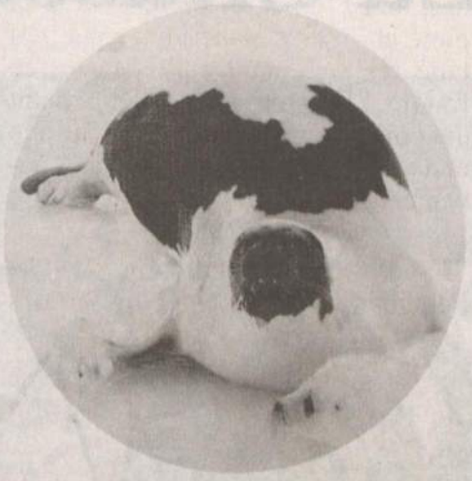

La fourrure d'un phoque stellé adulte est parfaitement identifiable à la tache caractéristique en forme de harpe noire sur le dos. La face est aussi noire tandis que le reste du pelage est uniformément gris argenté sans tache. De tels individus peuvent être âgés de 5 à 30 ans et atteignent 1, 7 mètre de longueur pour un poids de 130 kilos ou plus. Les femelles peuvent donner naissance à leur premier petit peu après leur cinquième anniversaire, mais la plupart ne se reproduisent pas avant 6 ou 7 ans.

Le phoque à capuchon

Le phoque à capuchon, "Cystophora cristata", est un grand phoque, gris argenté avec une face noire et des taches noires irrégulièrement réparties, couvrant la majeure partie du corps. Son nom commun fait référence à un appendice nasale unique qu'arbore le mâle. Relâché, cet appendice forme un sac mou et ridé, situé au-dessus de la racine du nez; gonflé, il se transforme en un grand capuchon qui recouvre la face et le haut de la tête. Les mâles peuvent ainsi extraire leur muqueuse nasale très élastique par l'une des narines et la gonfler en un gros ballon rose. Ce phénomène appartient aux caractères sexuels secondaires de l'espèce qui servent à attirer l'attention des autres phoques pendant la période des amours.

Les phoques à capuchon mâles sont plus grands que les femelles: ils mesurent autour de 2,5 m et pèsent de 300 à 400 kg, contre 2,2 m et 200 kg pour les femelles.

La répartition des phoques à capuchon recoupe celle des phoques stellés plus particulièrement dans l'Atlantique Nord. Les phoques à capuchon sont migrateurs et leurs déplacements annuels suivent étroitement la dérive des glaces. Au Canada, ils partagent leurs lieux de reproduction avec les phoques stellés, dans le Golfe de Saint-Laurent et au large de Terre-Neuve.

Les bébés phoques à capuchon naissent à un stade de développement plus avancé, ayant déjà abandonné leur premier pelage dans le ventre de la mer. A la naissance, ils ont déjà atteint le seuil de développement des phoques stellés "beater". Les bébés sont appelés "dos bleus" du fait que leur fourrure est bleu noir sur le dos et gris argent sur le ventre. Ils mesurent environ 1 m à la naissance et pèsent quelque 25 kilos.

Les phoques à capuchon sont plus solitaires que les phoques stellés. Aussi est-il malaisé de les chasser et de les inventorier. Pour l'instant, il n'existe aucun recensement fiable des populations de phoques à capuchon dans l'Atlantique nord-ouest.

La Chasse

A partir de 12 jours ils peuvent être tués en toute légalité

La chasse commerciale des phoques stellés et à capuchon intervient chaque année. Elle commence en novembre et se termine en mai ou lorsque les quotas autorisés sont atteints. Le nombre des chasseurs et le temps qu'ils consacrent à leur activité dépend de facteurs économiques, de l'habitat des troupeaux de phoques et des conditions de l'atmosphère et de la glace. La chasse principale se fait dans le Golfe de Saint-Laurent, près des Iles de la Madeleine et au large des côtes septentrionales et orientales de Terre-Neuve.

Pure sauvagerie

Tôt dans la saison, les plus jeunes phoques stellés (les "ragged jackets" et les "beaters") sont tués sur la glace à coups de massue ou de hakapiks. Plus tard dans la saison les "beaters" et les individus plus âgés sont tirés au fusil, aussi bien sur la glace que dans l'eau.

Bien que le Canada et le Groenland chassent tous deux dans les mêmes populations de phoques stellés, il n'existe aucun arrangement ni réglementation entre les deux pays. La chasse groenlandaise largement irrégulière mais subventionnée, a pris de l'ampleur ces dernières années. On l'estime à plus de 100'000 phoques stellés par année. (Stenson).

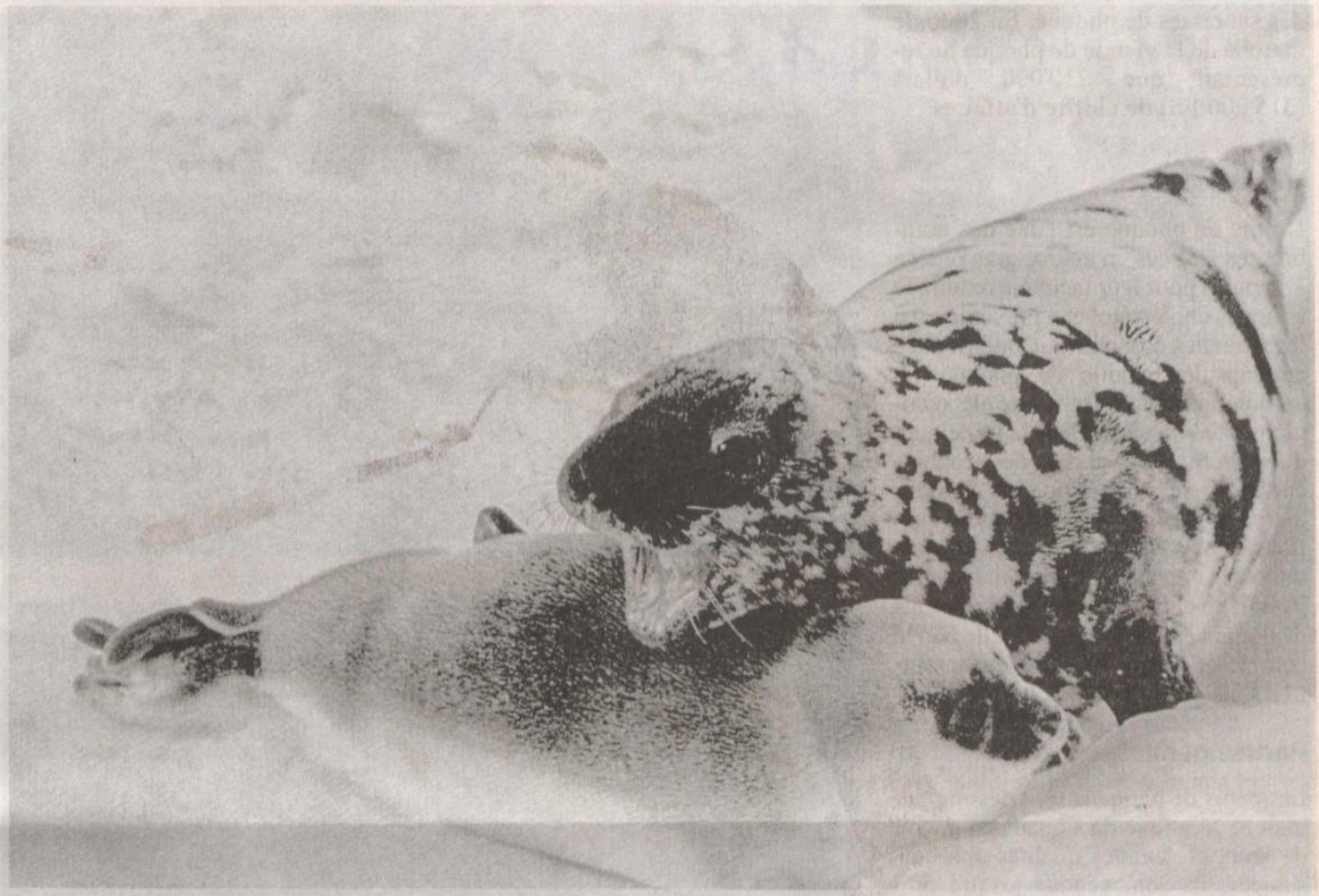

En vain, la mère phoque cherche à défendre son enfant contre les bourreaux

Elle est abattue sans merci tandis que son petit, dont la fourrure, la graisse et les parties génitales intéressent les tueurs, est traîné vivant le long de la banquise au bout d'un crochet

Les produits et les marchés

L'industrie du phoque est très modeste; elle ne représente que les 0,06% du produit intérieur brut de Terre-Neuve en 1997. Elle a bénéficié de subventions du Gouvernement canadien et du Gouvernement provincial du Québec, de Terre-Neuve et du Labrador, estimées à 20 millions de dollars (30 millions de FS) entre 1995 et 2000.

Peaux

Bien que des installations de tannage aient été construites à Terre-Neuve, la plus grande part des peaux sont exportée brutes. Les plus belles peaux sont utilisées dans la fourrure, les autres deviennent du simple cuir. Le prix moyen concédé aux chasseurs pour une peau de bébé phoque allait en 2000 de 14 dollars (21 FS) à 30-37 dollars (45 à 55 FS).

Viande

Le marché de la viande de phoque est limité et la grande partie de la viande produite par la chasse commerciale sert à nourrir les renards et les visons d'élevage. Une très faible quantité de cette viande, les nageoires notamment, est consommée sur place à Terre-Neuve. Existent également des tentatives de commercialiser de nouveaux produits tels que du salami et

des saucisses de phoque. En 2000, le marché de la viande de phoque ne représentait que 210'000 dollars (315'000 FS) de chiffre d'affaires.

Huile

L'huile de phoque est l'une des nombreuses sources en acides gras oméga 3, réputés pour leur faculté à réduire le mauvais cholestérol et à prévenir ainsi les maladies coronaires. Conditionnée en capsules, l'huile de phoque est commercialisée sous forme de complément alimentaire dans le traitement du diabète, de l'arthrite, des troubles cardiaques et de bon nombre de douleurs, de malaises et autres indispositions. En 2000, l'huile de phoque, destinée à la consommation humaine, dépassait en chiffre d'affaires (5 millions de dollars soient 7,5 millions de FS) le commerce des peaux et de tous les autres sous-produits de la chasse.

Parties génitales

Les pénis de phoques sont destinés au marché asiatique du Canada en raison de leurs prétendues qualités aphrodisiaques. Ils sont vendus jusqu'à 500 dollars (750 FS) la pièce. Ces pénis sont généralement séchés et consommés en capsules ou en tonic. Le marché des pénis serait en déclin depuis quelques années.

Les interactions écologiques dans l'Atlantique du Nord-ouest

Les appels au massacre des phoques au bénéfice de la pêche sont basés sur l'idée que puisque les phoques mangent des poissons, le bon sens nous dit que moins de phoques conduisent à plus de poissons et à de meilleures prises pour les pêcheurs.

D'aucuns prétendent que le bon sens

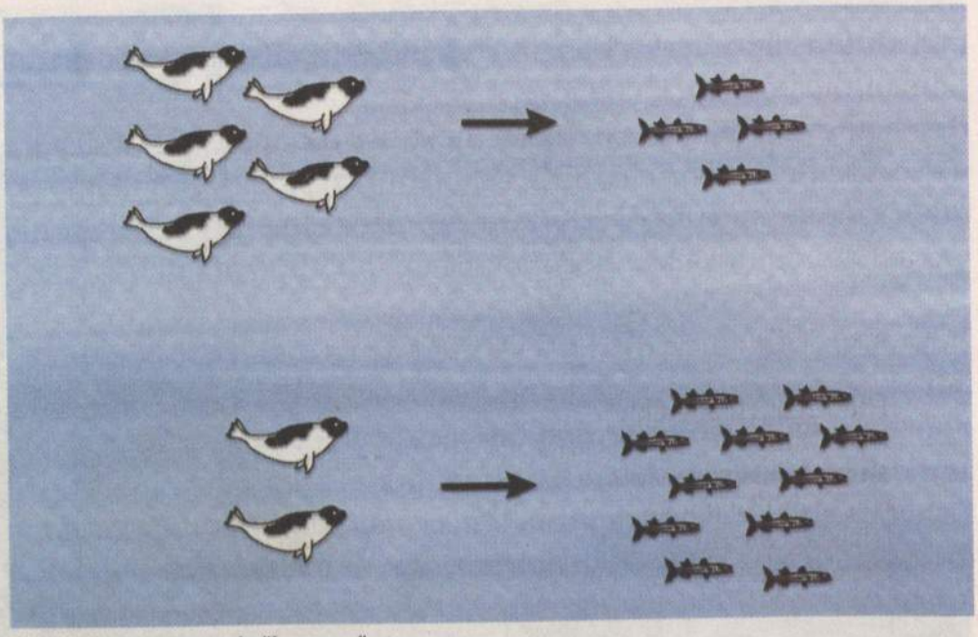

Fig. 1) Raisonnement de "bon sens"

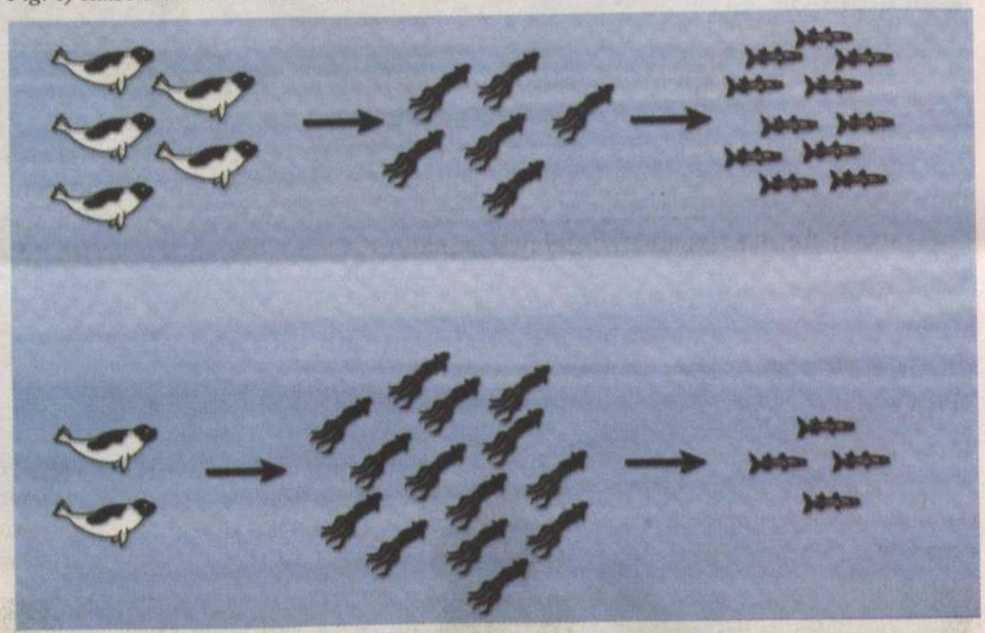

Fig. 2) Un raisonnement tout autant de "bon sens"

(fig. 1) nous apprend tout ce que nous devons savoir et que le fait que les phoques mangent des poissons signifie que leur présence doit forcément avoir un impact évident sur les réserves poissonneuses.

En raison du fait que les phoques sont plus visibles que les autres prédateurs et relativement faciles à tuer, qu'ils sont considérés comme une nuisance car il leur arrive de causer des dégâts aux filets des pêcheurs, "résoudre le problème phoques" semble être un moyen logique de reconstituer ces réserves.

Or, un argument tout aussi imprégné de bon sens (fig. 2) nous suggère néanmoins que si les phoques mangent les prédateurs des poissons importants commercialement, moins de phoques signifieront moins de poissons pour les pêcheurs.

La simple addition à notre système de ce nouveau composant nous apprend que le massacre des phoques pourrait en fait conduire à une pénurie de poissons commercialement importants.

Il va sans dire que l'écosystème marin est beaucoup plus compliqué que le scénario "de bon sens" présenté ci-dessus.

Photos et informations IFAW

Aidez-nous dans la lutte contre les massacres de phoques!

Ecrivez au Premier ministre canadien et demandez-lui de mettre un terme à la chasse commerciale au phoque. Ci-dessous, un exemple de lettre.

The Right Honourable
Jean Chrétien
prime Minister of Canada
House of Commons
Ottawa, Ontario,
Canada K1AOA6

Lieu et date

Seal hunt

Dear Prime Minister,

Please take note of my strongest protest against the barbaric killings of hundreds of thousands of seals and baby seals on canadian ice-fields. Please stop these aberrant and obscene massacres which are a disgrace to Canada and to the civilised world. My family, friends and acquaintances and myself will ignore Canadian products and Canadian holiday destinations for as long as the massacres are continued.

Yours sincerely,

Traduction:

Monsieur le Premier ministre, Je vous prie de prendre note de mes plus vives protestations contre les tueries barbares de centaines de milliers de phoques et de bébés phoques sur la banquise canadienne. Vous avez le pouvoir d'arrêter ces massacres aberrants et obscènes qui déshonorent le Canada et le monde civilisé. Ma famille, mes amis et connaissances et moi-même boycotterons les produits canadiens et les destinations de vacances canadiennes aussi longtemps que les massacres seront maintenus, Sincèrement vôtre.

Dans le JOURNAL FRANZ WEBER

vous lirez ce que vous ne trouvez nulle part ailleurs
Dommage qu'il ne paraisse que 4 x l'an!

Assurez-vous les 4 prochainsnuméros pour Fr. 20.– seulement (France: Euro 15.–)

Je commande un abonnement au JOURNAL FRANZ WEBER à Fr. 20.– ❑ allemand ❑ français

❑ **pour moi personnellement**

Nom et prénom: _____

Adresse NPL et localité: _____

❑ **comme cadeau pour** (dans ce cas, veuillez remplir les deux cases d'adresse s.v.p.)

Nom et prénom: _____

Adresse, NPL et localité: _____

Je désire devenir membre donateur de la Fondation Franz Weber et verse FS 40.– (ou plus). Dans ce prix, le Journal Franz Weber est compris. Veuillez m'envoyer votre bulletin de versement. Talon à retourner à: JOURNAL FRANZ WEBER, abonnements, case postale, 1820 Montreux

Fondation Franz Weber la griffe d'une protection animale efficace

Testament en faveur des animaux

Notre travail est au service de la collectivité

Pour pouvoir poursuivre ses grandes œuvres en faveur de la nature et du monde animal, la Fondation Franz Weber devra toujours faire appel à la générosité du public.

Politiquement indépendante, subventionnée ni par l'économie ni par les pouvoirs publics, elle dépend de manière impérative dans l'accomplissement de ses tâches des seuls dons, donations, legs, etc.

Le poids financier que la Fondation doit porter, ne s'allègera pas, bien au contraire: il s'alourdira en proportion de la pression grandissante que subissent le monde animal, l'environnement et la nature.

Exonération fiscale

La Fondation Franz Weber, en sa qualité d'institution d'utilité publique, est exonérée d'impôts (impôts sur les successions, sur les dons, impôts directs cantonaux et locaux). Les dons versés à la Fondation peuvent être déduits des impôts dans la plupart des cantons suisses.

Pour vos dons:

FONDATION FRANZ WEBER
CH-1820 Montreux
CCP 18-6117-3
(bulletins de versement roses)
CCP 29774
(bulletins de versement bleus)

Si votre volonté est de venir en aide aux animaux même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber. Cette seule phrase dans votre testament: "Je lègue à la Fondation Franz Weber, Montreux, la somme de Fr_____" peut signifier la survie pour d'innombrables animaux.

A observer

Pour que votre volonté soit respectée, quelques règles formelles sont à observer:

1. **Le testament manuscrit** doit être rédigé entièrement de la propre main du légataire, sans oublier le lieu, la date et la signature.

Un tel testament doit contenir la mention:

"Testament: Par la présente, je lègue la somme de Fr_____ à la Fondation Franz Weber, 1820 Montreux".

Afin d'éviter la disparition fortuite du testament après le décès, il est recommandé de le remettre à une **personne de confiance** qui le gardera précieusement.

2. **Si le testament est rédigé chez le notaire**, celui-ci peut être chargé d'inclure dans ce testament la Fondation Franz Weber comme bénéficiaire.

3. **Les personnes ayant déjà rédigé leur testament** peuvent, sans nécessairement changer celui-ci, rajouter **à la main**: " Complément à mon testament: Je décide que la Fondation Franz Weber doit recevoir après mon décès la somme de Fr_____ à titre de legs. Lieu et date____Signature____". (Le tout écrit **à la main**).

Les nombreux amis des animaux seront heureux de savoir qu'un legs à la Fondation Franz Weber, qui est exempt d'impôts, n'est pas soumis aux impôts sur les successions souvent très élevés.

Renseignements:
FONDATION FRANZ WEBER, Case postale, CH-1820 Montreux
Tél. 021 964 42 84 ou 964 37 37 ou 964 24 24, Fax 021 964 57 36
E-mail: ffw@ffw.ch, www.ffw.ch

Lavaux en péril

La suprême ruse du diable n'est-elle pas de faire croire qu'il n'existe pas ?

par Franz Weber

En constatant que le principe de la protection de Lavaux avait été purement et simplement éliminé dans l'avant-projet de la nouvelle constitution vaudoise, Sauver Lavaux a fait immédiatement et clairement comprendre, par lettre recommandée du 14 septembre 2001 à la Constituante (un éventail de ressortissants de divers courants politiques), qu'elle ne l'endendait pas de cette oreille : *" Sauver Lavaux est formellement opposée à la suppression d'une mention expresse dans la constitution d'une protection spéciale pour la région de Lavaux. Elle demande que le texte de l'art. 6 bis actuel soit repris dans la Nouvelle Constitution. "*

Silence arrogant

Quelle fut la réponse ? Dans leur arrogance, les Constituants n'ont pas jugé nécessaire de répondre à Sauver Lavaux. Pour eux, le fait que le peuple vaudois ait triomphalement accepté en juin 1977 l'initiative Sauver Lavaux réclamant expressément l'inscription dans la Constitution (qu'elle fût ancienne ou nouvelle) de ce fameux article 6 bis, paraît être sans importance.

Que dit-il, l'article 6 bis ? " La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition. "

Que rétorquent les Constituants et ceux qui sont " derrière " aux affirmations publiques du soussigné et de nombreux vignerons qui les accusent de vouloir livrer la région de Lavaux à la spéculation immobilière ? Comment expliquent-ils les raisons qui les ont poussé à supprimer l'article 6 bis dans la Nouvelle Constitution qu'ils voudraient faire avaler par le souverain le 22 septembre prochain ?

Ils disent béatement et publiquement que la loi qu'ils proposent fera amplement l'affaire. Cette loi (qui sera concoctée par des cercles d'intérêts de tous bords !) va protéger tout le Canton, disent-ils, pas seulement Lavaux et la Venoge.

Propos trompeurs

On nous abreuve exactement des mêmes propos trompeurs qu'avant la votation de juin 1977 sur l'initiative Sauver Lavaux (voir pages 18-27). A cors et à cris on incite les Vaudois à faire confiance à ceux qui pensent à leur place et qui savent ce qui est bon pour eux. Bon pour les Vaudois et leurs paysages, disent-ils, sera une nouvelle loi qui remplacera celle du 12 février 1979 issue de la votation de 1977 sur l'initiative " Sauver Lavaux ".

Bunker extrait du mur atlantique?

Il est vrai que la loi sans rigueur *" sur le plan de protection de Lavaux "*, pondue

Suite page 16

Pour défigurer Rivaz, le ou les architectes se sont visiblement inspirés des bunkers du Mur atlantique de la Dernière Guerre

Rien n'est jamais définitivement acquis:

24 heures
LE GRAND QUOTIDIEN VAUDOIS
http://www.24heures.ch
MARDI 3 SEPTEMBRE 2002

LAVAUX ■ «OUBLIÉ» DANS LA NOUVELLE CONSTITUTION

Franz Weber repart en croisade

L'écologiste n'admet pas la disparition de Lavaux dans la nouvelle Constitution, alors qu'il s'était battu pour le faire figurer dans le texte il y a vingt-cinq ans.

MICHEL PONT

Il y a vingt-cinq ans, le combat de Franz Weber pour sauver Lavaux avait abouti, on le sait, à l'inscription dans la Constitution d'une disposition protégeant le site. Elle est appelée à disparaître. Les constituants qui ont rédigé le texte soumis au vote le 22 septembre ont décidé de supprimer cette norme, tout en adoptant des dispositions transitoires qui font que la protection de Lavaux (et aussi celle de la Vénoge) ne sera pas abandonnée tant qu'elle ne sera pas inscrite dans une nouvelle loi. Les partisans de la nouvelle Constitution jugent le dispositif suffisant pour assurer la protection de Lavaux — puisque selon eux la loi ne pourra pas s'écarter de la volonté exprimée par les Vaudois en 1977. Franz Weber y voit au contraire une volonté des pouvoirs politiques d'affaiblir la protection de Lavaux et une menace pour le site. Il appelle les Vaudois à refuser la nouvelle Constitution.

Suite en page 27

Le bouillant écologiste n'admet pas que Lavaux passe à la trappe dans le nouveau texte. Il invite les citoyens à refuser la Constitution. Florian Cella / Studio Gardenil

L'ENTÊTEMENT DU GUERRIER VERT

- Notre éditorial 2
- Cinq ans de polémiques avaient fâché des vignerons 27

Cinq ans de polémiques pour sauver Lavaux

HISTOIRE Partie d'une «bringue» villageoise en 1972, la sauvegarde du vignoble a fini par triompher devant le peuple.

25 MAI 1977 Franz Weber présente l'affiche de la campagne «Sauver Lavaux» et compagnie de Gilles (à gauche) et d'Henri Deblué, auteur du livret de la Fête des Vignerons de 1977. ASL

contre 43,16. Cependant, il a fallu près d'une demi-douzaine d'années avant de parvenir à ce résultat.

Au départ, en janvier 1972, une «bringue» villageoise, à Villette. Le Conseil communal avait accepté la construction en ordre contigu d'habitations sur une surface de quelque 30 000 m2. Ce territoire, situé presque au cœur de la bourgade, ne représentait que 7% du vignoble de la commune.

Lavisme spéculatif

Mais, bien auparavant, d'autres localités avaient démontré, en autorisant des constructions en ordre dispersé, que ce laxisme spéculatif menaçait le vignoble dans son ensemble. Un citoyen de Villette, qui avait entendu parler de Franz Weber, alors défenseur de l'Engadine, avait pris contact avec le bouillant Bâlois.

Un an plus tard, le comité récoltait 26 000 signatures pour une protection constitutionnelle du site. Le Conseil d'Etat prit son temps avant de convoquer le peuple aux urnes. A tel point qu'un recours de droit public fut déposé au Tribunal fédéral pour faire accélérer le processus. Les recourants estimaient qu'attendre trois ans avant de passer au scrutin revenait du déni de justice. A l'été 1977, enfin, les Vaudois se prononçaient en faveur de l'initiative.

Dans le détail, il n'est pas étonnant de constater que le district principalement concerné avait préféré le contre-projet du Conseil d'Etat. Dans l'esprit des anti-Weber, la protection de Lavaux était déjà assurée et grand nombre de vignerons se défendaient farouchement de vouloir brader leur terre ancestrale. Mais que l'on vienne leur imposer une telle contrainte, coupant court à toute possibilité de vendre un peu de terrain noir!

Lise Bourgeois

24 heures
Mardi
3 septembre 2002

Vaud-Régions

SAUVER LAVAUX ■ LA CONSTITUANTE A-T-ELL

Franz Weber repart e

La nouvelle Constitution ne mentionne plus que Lavaux est un site proté
les dispositions actuelles. L'écologiste y voit une menace pour le site et appelle

Franz Weber préconise le rejet de la nouvelle Constitution, parce qu'elle ne garantit pas formellement l'intégrité de Lavaux
la précédente. Flori

SUITE DE LA PAGE 1

La question de la protection de Lavaux n'a curieusement jamais été un sujet de polémique durant les travaux de la Constituante. C'est une lettre d'une lectrice de Puidoux inquiète pour l'avenir de Lavaux, publiée dans nos colonnes le 23 août dernier, qui a mis sur ce thème sur la place publique. La nouvelle Constitution dit en effet que «la loi définit les zones et régions protégées» (art. 52, alinéa 5) sans les nommer expressément. Mais les dispositions transitoires (art. 170) sont claires: «Les articles 6 bis et 8 ter de la Constitution du 1er mars 1885 protégeant les sites de Lavaux et de la Vénoge demeurent en vigueur tant qu'ils n'ont pas été remplacés par des normes légales.» Pour les partisans de la Constitution sensibles aux aspects de protection du patrimoine, ce garde-fou suffit. C'est ce qui explique que les constituants Verts, notamment, n'aient pas réagi à l'abandon de la norme constitutionnelle. Non pas parce qu'ils n'en ont pas vu le problème, mais en connaissance de cause. En effet, lors de la procédure de consultation sur l'avant-projet de Constitution l'an dernier, l'Association Sauver Lavaux avait fait part de ses réserves. Elle s'était alors déclarée «formellement opposée à la suppression d'une mention expresse dans la Constitution d'une protection spéciale pour la région de Lavaux». Cette mise en garde n'a donc pas eu d'effet.

Désarmais, c'est Franz Weber lui-même qui montre sa crainte, à trois semaines d'une votation indécise. «Les constituants se fiaient de la volonté populaire», tonne le patron d'Helvetia Nostra, convaincu que l'abandon de la protection de Lavaux dans la Constitution est «le début d'une volonté insensée des milieux immobiliers de commencer à grignoter le terrain et le forcer le site à la spéculation». Franz Weber juge même que la loi de 1979, adoptée après sa victoire en 1977, n'est pas assez rigoureuse. Et témoigne la construction du parking de... exemple selon lui de gros architectural. Dès lors, une nouvelle loi ne pourrait constituer à un affaiblissement la protection, «alors que... lieux immobiliers restent... parsemé». En clair la idée la Constituante est perçue... ment et simplement «une déclaration de guerre s'il appelle à voter non à celle Constitution», c'est qu'Helvetia Nostra juge... pont est, comme pour... mon important, «une note... nuance». Lavaux Jean Le... pelle aussi que l'argumentaire des partisans de la... Constitution jugeant que... question dans la loi de...

Lire en page 27

Franz Weber Nouvelle croisade 25 ans après

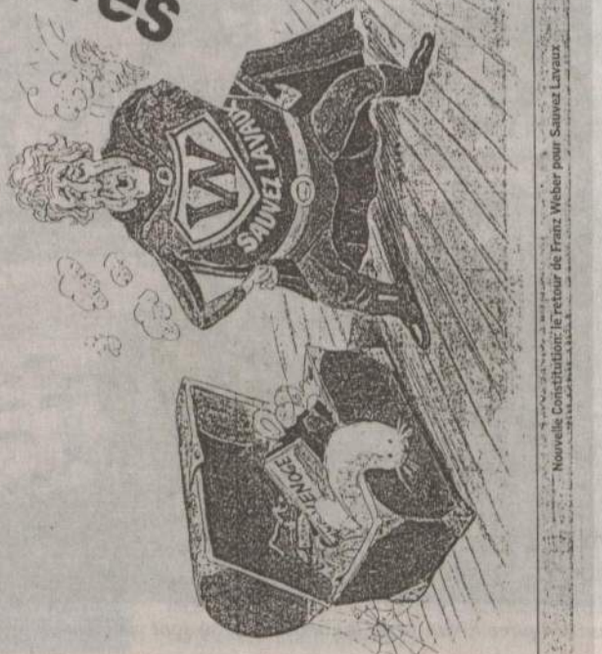

Nouvelle Constitution: le retour de Franz Weber pour Sauvez Lavaux

Nouvelle croisade pour Sauver Lavaux

Gerettete Landschaft, dreissig Jahre später

Das Rebgebiet von Lavaux wird durch einen Verfassungsartikel vor Überbauung geschützt. Wird die neue Waadtländer Verfassung angenommen, fällt dieser Schutz dahin.

Tages-Anzeiger · Dienstag, 3. September 2002

Von **Christine D'Anna-Huber, Lausanne**

Ein kleiner Saal über dem Bahnhofbuffet in Lausanne. Hier hatte der Umweltschützer Franz Weber schon vor rund dreissig Jahren die Öffentlichkeit zum Schutz der einmaligen Rebbau-Terrassenlandschaft von Lavaux aufgerufen. Jetzt steht er wieder da. Seine Haare sind in der Zwischenzeit weiss geworden. Doch die Empörung ist intakt, die Worte so leidenschaftlich wie damals: «Lavaux ist in Gefahr», ruft er, «schon reiben sich Spekulanten die Hände.» Und: «Wer dem Waadtländer Volk den Krieg erklärt, kann ihn haben!»

Artikel weggefallen

1977 hatte Franz Weber im Krieg gegen «das landesweite Baumassaker» einen grossen Sieg errungen. Die von ihm lancierte Volksinitiative «Sauver Lavaux» wurde gegen den ausdrücklichen Willen der Waadtländer Regierung mit klarem Mehr angenommen. Die ganze Schweiz hatte damals den Abstimmungskampf mit Interesse. Nicht umsonst heisst es schl... manch ein Deutschschwei... billett zum Fenster hin... Zug bei Chexbres ... und sich der Bl... hin abfallend... Doch d...

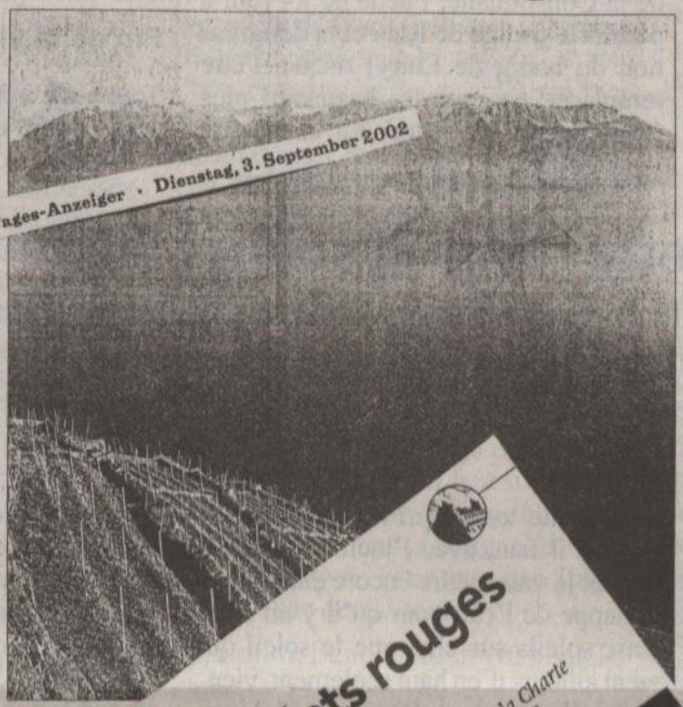

Schutz in d...

würde. Aber Gesetze können aufgeweicht werden, wenn starke Interessengruppen Druck machen.»

Druck auf die «grüne Lunge»

Solchem Druck, ist Franz Weber überzeugt, habe nun eben der Verfassungsrat bereits nachgegeben. Platzen nicht Lausanne und Vevey aus allen Nähten? Suchen nicht Familien vergeblich nach grossen Wohnungen, ausländische Firmen verzweifelt nach Villen und Bauland für ihre Kader? Das Interesse an der unverbauten «grünen Lunge» dazwischen ist verständlicherweise beträchtlich.

Der grüne Verfassungsrat Nicolas Morel bestreitet auf Anfrage denn auch nicht, dass es in den Diskussionen der «Constituante» aus dem bürgerlichen Lager beträchtlichen Druck gegeben habe. Dennoch ist in seinen Augen der Verfassungsentwurf ein Kompromiss, zu dem er als Grüner stehen kann: «Wir haben akzeptiert, dass Lavaux, wie alle andern geschützten Gebiete, nicht mehr namentlich in der Verfassung erwähnt wird. Dafür haben wir durchgebracht, dass sein Schutz künftig gesetzlich geregelt werden soll. Und wir werden darüber wachen, dass ein genügend strenges Gesetz ausgearbeitet wird.»

Mancher würde verkaufen

Eine unfreiwillige Differenzie...ng brachte schliesslich die ...age des letzten von Franz ...en Zeugen. Der Winzer ... Rivaz trat vehement für ...Jahrhunderten bewirt...schaft ein. Doch aus ...eigenden Schwie... liberalisie... etw...

Franz Weber tire à boulets rouges sur la nouvelle Constitution

LAVAUX • *Le bouillant écologiste n'accepte pas de voir disparaître de la Charte fondamentale la protection de la région de Lavaux, arrachée devant le peuple en 1977. Franz Weber, rétorquent les partisans du nouveau texte.*

20 LA LIBERTÉ MARDI 3 SEPTEMBRE 2002

Franz Weber part en guerre contre la nouvelle Constitution

Lavaux à la merci des promoteurs?

Franz Weber contre la ...erre contre la Constitution ... Motif: l'artic... ... protection de ... ...vaux est passé à la ... profit d'ur...

Le Matin SUISSE Mardi 3.9.2002

PAYSAGE VAUDOIS Selon l'écologiste, la nouvelle loi fondamentale cantonale ne protégera plus les vignobles de Lavaux. Les Verts et le WWF soutiennent pourtant le texte soumis au peuple

La grande peur de Franz Weber

Claire-Lise Genoud

«Si nous perdons Lavaux, les Vaudois vont perdre leur âme.» Toujours aussi viruient, Franz Weber, le fervent écologiste âgé aujourd'hui de 75 ans. Il tenait hier conférence de presse à Lausanne pour inciter les citoyens du canton de Ramuz à refuser le nouveau texte de la Constitution lors des votations du 22 septembre. La raison d'une telle montée aux barricades? La suppression de la mention, dans la nouvelle Constitution, d'une protection spéciale pour Lavaux. En revanche, la sauvegarde de cette région de vignobles serait reprise dans un texte de loi cantonale.

Mais cette mesure ne suffit pas à Franz Weber. Il s'insurge: «Nous avons écrit à la Constituante le 14 septembre 2001, mais personne n'a jamais répondu à nos injonctions. Il existe une volonté manifeste de livrer Lavaux à la spéculation immobilière et de permettre aux promoteurs immobiliers de faire pression sur une loi qui sera moins rigoureuse et plus élastique.» Franz Weber insiste: «Lavaux est en péril.» D'ailleurs, l'association qu'il avait créée il y a trente ans pour obtenir la protection de cette région s'apprête à «se battre jusqu'à la mort». Elle va surtout lancer une initiative si la nouvelle Constitution est acceptée par les Vaudois le 22 septembre.

FRANZ WEBER L'écologiste dans son cher Lavaux: à 75 ans, le défenseur de la nature repart au combat.

IL Y A VINGT-CINQ ANS Entouré du chansonnier Gilles (à g.) et de Henri Debluë, auteur du livret de la Fête des vignerons, Franz Weber s'opposait déjà aux projets immobiliers.

MARDI 3 SEPTEMBRE 2002
LA PRESSE RIVIERA CHABLAIS

Franz Weber entre dans la bataille

Lavaux, bientôt la

Franz Weber: «Les constituants ont fait preuve d'une arrogance terrible en enlevant cet article.»

Franz W... Motif: l'a... est accep...

«L... a no... tion ... une ... mation de guerre ... vaux». A vingt ... tions, Franz Web... l'Association Sau... pas mâché ses mot... presse: le texte é... constituants ne d... l'aval du peuple.

Motif: l'article ... comme protégée l... vaux, de la Lutrive ... retiré de la nouvel... au profit d'une loi ... core vu le jour ... après avoir rempo... populaire qui a p... tion de cette disp... Constitution, l'éc... treusien monte au si... préservation du si... «Le peuple a déjà ...

suite de la page 13

après d'âpres débats par le Grand Conseil, n'était pas un exemple à suivre pour une région telle que Lavaux. Prenons-en pour illustration le hideux garage à voitures qui s'est construit à Riex, malgré l'opposition farouche de Sauver Lavaux, et qui dépare avec son béton outrecuidant et ses meurtrières à jamais le merveilleux village. (Le ou les architectes ont dû s'inspirer sur leur planches à dessin des bunkers du mur atlantique de la Dernière Guerre).

Une nouvelle initiative?

Si les Vaudois avaient le malheur de dire oui le 22 septembre à la proposition de la Constituante, l'actuelle loi (qui a permis le garage de Riex et la défiguration du bourg de Lutry) risque d'être remplacée par une loi beaucoup plus élastique encore – une loi chère aux promoteurs qui déjà se frottent les mains. En effet, il n'est pas exagéré d'affirmer que la véritable raison de l'abandon du principe de la protection de Lavaux est la volonté manifeste de li vrer le vignoble à la spéculation immobilière.

Fin de la viticulture?

Tout porte à croire, et les vignerons avisés le disent ouvertement, que les hau-

Suite page 27

Que cette terre-là soit en vigne

chapitre extrait du livre de Franz Weber "Des montagnes à soulever"

(paru en mars 1976 aux éditions Jean-Jacques Pauvert, Paris)

" … et boucher les trous, combler les fissures, repousser le mont en arrière, faire que ça tienne quand même, faire que ça dure… "
C.F. Ramuz

Deux soleils

Façonné par les hommes, pierre par pierre, au cours des siècles, voici, longeant la côte lémanique, de Lausanne à Vevey, le vignoble de Lavaux. C'est Dieu lui-même, en créant le monde, qui décida que cette terre-là serait en vignes. Et c'est Ramuz qui nous rapporte les paroles divines : " Je veux faire une belle pente tout exprès dans l'exposition qu'il faut, avec l'inclinaison qu'il faut, et je vais mettre encore dans le bas la nappe de l'eau pour qu'il y ait ainsi deux soleils sur elle, que le soleil qui vient ailleurs d'en haut seulement, vienne ici d'en haut en d'en bas… " Ainsi, les côteaux de Lavaux, blottis entre ciel et lac, reçoivent-ils depuis toujours double ration de lumière.

Après Dieu, les hommes sont venus. Ils ont fait, entre le ciel et le Léman, les plus beaux escaliers de la terre. Ils ont créé, durant des siècles d'amour et de travail, une cathédrale de murs et de ceps. Nés du même travail et du même amour, frères des vieux murs, frères des vieux ceps, des manoirs et des villages ont poussé dans l'épaisseur des vignes et des siècles.

De la canaille à l'horizon

Vous entrevoyez la suite. Vous vous dites : " Il a chanté l'Engadine, et on a vu paraître les Bense, les Reich et les Testa… Il a célébré les Alpilles, et on a vu surgir Pechiney et Petit Bec… S'il glorifie Lavaux, c'est qu'il doit y avoir de la canaille à l'horizon. " Mais vous gardez tout de même un doute. L'Engadine ou les Alpilles, c'est de la roche ou de la prairie. Lavaux, ce sont des vignes… Ils n'oseront tout de même pas… Vraiment ? Vous croyez ça ? Vous les connaissez mal. Bien sûr qu'ils oseront ! Ils sont capables de tout. Demandez-leur de vous construire une tour sur l'Acropole, un parking sur la place Saint-Marc ou une piscine sur le toit de Notre-Dame de Chartres, ils vous établiront le devis sur-le-champ. Ce ne sont pas les siècles d'amour et de travail qui vont les impressionner.

Appel au secours

Nous sommes le 30 janvier 1972. Je suis attablé à la "Coupole" avec des amis. Il est onze heures du soir. Autour de nous déferle, en flux et reflux, le bruit assourdissant des dîneurs. Je suis bien. Ce soir, je me sens faire partie de cette vie grouillante, de cette ambiance typique qui fait le charme des nuits de Paris. Soudain, une voix s'élève au-dessus du bruit : " A quand ton départ pour Tokyo ? " C'est un vieux confrère du Figaro qui me crie la question depuis une table voisine. Je gueule, joyeux : " Vendredi, dix heures cinq ! J'ai un truc sensationnel à faire là-bas. Tu ne me verras pas de sitôt. "

Rentré chez moi, je trouve une grosse lettre express que la concierge a glissée sous ma porte. La lettre vient d'un petit village de Lavaux : Aran. C'est un S.O.S. Un appel au secours de vignerons qu'on veut délester de la meilleure terre à vigne pour y construire des appartements de luxe pour parvenus allemands, suédois, américains et français. Je suis frappé de stupeur. Je croyais le vignoble intégralement protégé. Pas plus tard que la semaine dernière j'avais encore sous la main le Plan directeur de Lavaux. Ce plan ne prévoyait aucune zone d'extension dans le vignoble de Villette où niche le joli et minuscule village d'Aran. Sans doute n'ai-je pas bien lu la lettre… Si, c'est bien cela. On projette bel et bien en plein vignoble une rangée de clapiers haute de 18 et longue de 270 mètres.

Et si Lavaux prenait un coup?

" Ce sera la fin du charmant village d'Aran, une verrue calamiteuse sur un paysage unique, la transformation d'une région ravissante en une banlieue de sous-préfecture… " s'est écriée Colette Muret dans la Gazette de Lausanne. Les vignerons ont joint l'article à leur lettre. Ils y ont joint tout le dossier. Je sens l'accablement me gagner malgré moi. Ainsi les revoilà! Décidément, ils ne reculent devant rien. La colère m'empoigne, je ne dors pas de la nuit. Je tourne et je retourne cette affaire dans ma tête : " Ne peuvent-ils vraiment pas se débrouiller seuls ? Ils seront bien obligés. Car je ne suis pas disponible. Pas cette fois. Et s'ils se cassaient la gueule ? Et si Lavaux en prenait un coup ? Ce serait pire que dommage, ce serait catastrophique. Mais il faut que je parte. Il faut que je gagne ma vie. Il faut surtout que je bouche l'énorme trou qu'ont laissé dans ma caisse mes campagnes d'Engadine et des Baux. Et ce voyage à Tokyo, j'y tiens par-dessus tout… "

Or, à midi, j'annule mon vol pour Tokyo.

Lavaux dans toute sa splendeur

Les vignerons m'accueillent à Vevey, à la descente du train. Entassés dans leur voiture, nous passons par la corniche. Lavaux s'étend de toute sa splendeur dans le jour naissant. Une neige ténue couvre les sarments. Le lac reflète le ciel encore blafard. Les premiers rayons touchent les murs, lorsque nous terminons notre ronde d'inspection. Je sais maintenant dans le menu détail comment le monstrueux plan d'enlaidissement devrait se réaliser et connais au centimètre près l'emplacement où devrait s'étaler cette rampe brutale de quarante-trois blocs uniformes. " Cela, ils ne le feront jamais ! Nous les en empêcherons ! "

Appel à l'opinion publique

La maison du vigneron Marcel Joly est transformée en quartier général. Penchés sur des extraits du cadastre, des cartes, des dossiers, nous arrêtons notre plan d'action. A partir de ce moment, les choses vont très vite. A midi, je téléphone au conseiller fédéral Kurt Furgler, ministre de la Justice et de la Police et maître suprême de l'aménagement du territoire helvétique. Le conseiller m'écoute avec intérêt et dit finalement que des dispositions légales obligent en principe le canton à déclarer le vignoble site protégé.

En principe… Ce n'est pas le gouvernement vaudois qui se laissera impres-

«Une neige ténue couvre les sarments»

Une rampe de 40 blocs uniformes, hauts de 18 et longs de 270 mètres devait s'étaler en plein vignoble devant le bourg d'Aran!

sionner par des considérations de ce genre ! Je comprends qu'une fois de plus je ne pourrai miser que sur une seule carte, toujours la même : celle de l'opinion publique.

Lavaux en péril

A deux heures, la presse est là. A quatre heures, la nouvelle tombe sur les téléscripteurs : " Franz Weber à Villette. Le champion des sites en périls vient de créer, entouré d'un groupe de vignerons farouchement décidés, une association de combat : Sauver Lavaux… "

Sauver Lavaux ? Tout Lavaux ? Certes. La pustule n'agresse pas seulement Aran-Villette, mais tout le vignoble de Vavaux. J'ai pu m'en rendre compte le matin, en faisant avec les vignerons le parcours de Vevey à Aran. Le mal est plus profond que je ne l'ai craint. Il faut absolument tirer la sonnette d'alarme. Ce que je fais en direct sur les antennes de la Radio Suisse romande. Nous nous relayons à tour de rôle, trois vignerons et moi : " Lavaux est en péril si nous ne crions pas halte à Aran, si nous ne sauvegardons pas intégralement le vignoble de Villette. " De nouvelles en nouvelles, nos cris sont répétés. La Suisse romande prend conscience que Lavaux est en feu et qu'il faut aller éteindre ce feu.

La bataille est engagée

Les journaux, le lendemain, nous prêtent main forte en sortant des gros titres et des manchettes. La bataille est engagée. Plus rien, dorénavant, ne pourra se tramer à Lavaux derrière les rideaux des spéculateurs et des politicards. Tout doit se faire maintenant au grand jour. La télévision à son tour ouvre le feu. Son téléjournal de Zurich, Genève et Lugano diffuse de magnifiques images du vignoble sur fond sonore de musique classique et commente dans les trois langues nationales notre bon combat. Et la presse alémanique et tessinoise de sortir leur artillerie et de canonner les spéculateurs. La Suisse entière prend part au combat. Les autorités visées se déchaînent : " Nous n'avons pas attendu M. Franz Weber et ses acolytes pour savoir que notre pays de Lavaux est l'un des plus beaux du monde… Nous n'avons pas attendu leurs propos hystériques et démesurés pour prendre des dispositions… "

Pris de tristesse et de dégoût

Drôles de dispositions ! Voyons un peu leurs effets. Auscultons le vignoble de l'est à l'ouest. Prenons à Vevey le bateau. Certes, quelques villages nous donnent encore envie de leur sauter au cou, je veux dire au clocher, tel le village de Rivaz. Or, justement ici, au point le plus sensible de Lavaux, parce que le plus beau, on s'apprête à l'ombre de ces dispositions d'implanter en plein vignoble et à proximité du merveilleux Château de Glérolles une station d'épuration, station qui défigurerait à jamais le site. A la vue de Cully et Grandvaux, nous sommes pris de tristesse et de dégoût. Qu'ont-ils fait, ici, du chef-d'œuvre qu'est Lavaux ? Les vignes qui na-

Le château de Glérolles

guère s'élançaient triomphalement vers le ciel, sont brisées dans leur envol par du vulgaire béton. Par endroits, elle ne sont plus que de minables jardins potagers parmi les blocs et les maisons. Ces blocs stéréotypés et ces " chez-soi " mesquins que leurs habitants vantent comme le summum du bon goût suisse, s'étalent comme l'acné, comme la variole sur un visage miraculeusement beau. Au lieu de s'intégrer dans le paysage, ils l'avilissent, l'insultent, le violent.

Du fric en perspective

Un jour, par hasard, dans un café de Grandvaux je suis témoin d'une conversation de deux promoteurs : " Ça y est ! dit l'un. J'ai attrapé le meilleur point de vue. Je vais pouvoir faire mon beurre. " L'autre se frotte les mains, bombe le torse : " On peut se congratuler mutuellement. J'ai eu un coup de chance, moi aussi. J'ai trouvé un terrain bijou, je te dis. En pleine vigne ! Je pourrai faire quatre étages au moins. " Hilares, les deux compères se tapent sur l'épaule. Ils tartineront un peu plus Lavaux de béton.

Voilà ce que représentent, pour les promoteurs, le paysage, la nature et la beauté : du fric en perspective. Pas question pour eux de respecter la nature, de vénérer la beauté comme les anciens, à qui le principe du sacré était inné, l'ont fait instinctivement.

Jamais nos ancêtres n'ont saccagé la beauté d'un site

Vous êtes-vous déjà rendu compte que nos ancêtres n'ont jamais saccagé la beauté d'un site ? Avez-vous remarqué que lorsqu'une obligation les forçait de construire aux points névralgiques, leurs constructions devenaient elle-mêmes La Vue ? La vue par l'harmonie de leurs lignes, de leurs couleurs. Par le mariage parfait entre le paysage et les bâtiments. Comme ces quelques manoirs qui s'égrènent à Lavaux, comme le château de Glérolles qui glorifie à Rivaz le lac et la vigne. Les promoteurs, au contraire, se plantent là, grossièrement, étalent avec brutalité leur béton, profitent de la vue, la volent aux autres en imposant à tout jamais leur propre hideur aux yeux du monde. Ceux qui ont façonné Lavaux étaient mus par la piété. Leur premier souci, leur première joie en construisant : servir la nature et, par là, servir Dieu.

Appeler le monde à la rescousse

Servir le fric, voilà la devise à Cully et Grandvaux. Servir le fric à outrance, voilà la devise à Lutry, où les méfaits de la spéculation atteignent véritablement au désastre. Lutry, la plus grande commune viticole du canton, a livré les deux tiers de son vignoble aux promoteurs ! C'est là que Lavaux a commencé à faire hara-kiri.

Pour empêcher le suicide intégral de Lavaux, nous lançons une pétition fédérale réclamant le classement sans délai du vignoble et des villages entre Lausanne et Vevey. Car Lavaux n'appartient pas seulement à ceux qui l'habitent. Lavaux appartient à tous les Suisses, je dirais même, à tous les Européens. Il faut appeler la Suisse et le monde à la rescousse. Comme j'ai crié par-dessus les montagnes, me voici criant par-dessus les ceps.

103'000 signatures pour Sauver Lavaux

Mes cris sont entendus. La population nous suit. Nous récoltons les signatures dans les grands magasins où tout est mis à notre disposition : haut-parleurs pour haranguer la clientèle, stands spéciaux à tous les étages et aux points stratégiques. C'est ainsi que nous récoltons

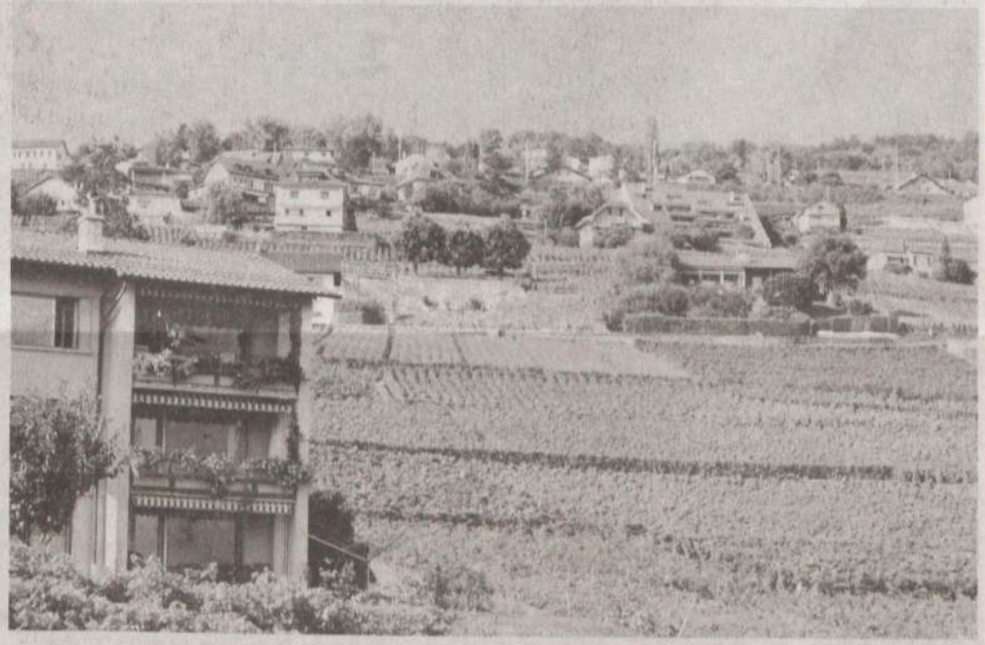

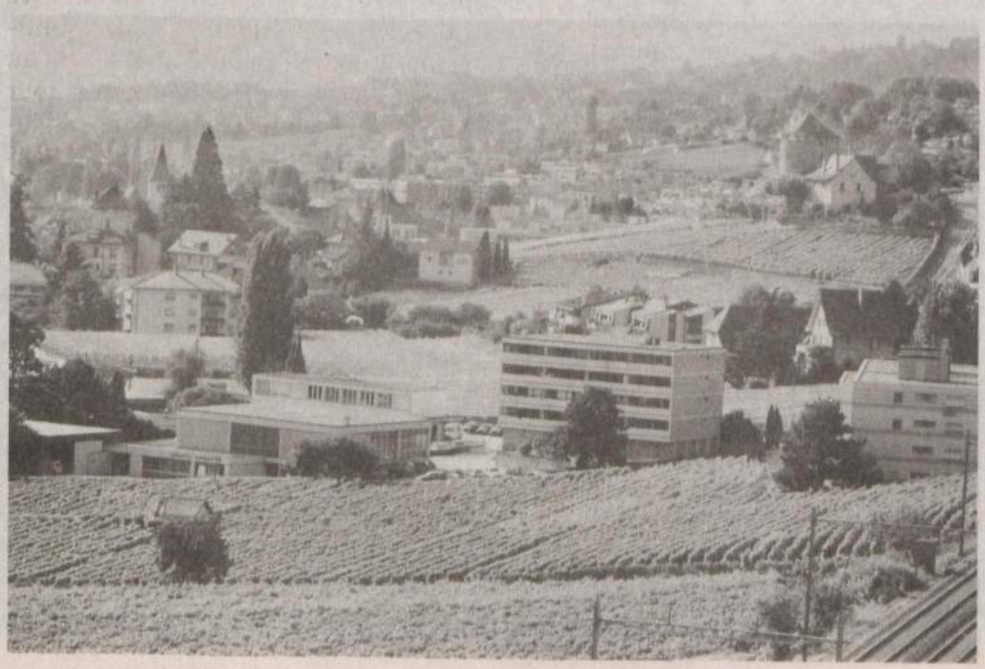

C'est entre Cully et Grandvaux (ci-dessus) et à Lutry (ci-dessous) que Lavaux a commencé à faire hara-kiri.

C'est Dieu lui-même, en créant le monde, qui décida que cette terre-là serait en vignes

1687

Franz Weber who has scored a succession of "environmental" victories in Italy, France and his native Switzerland.
Associated Press.

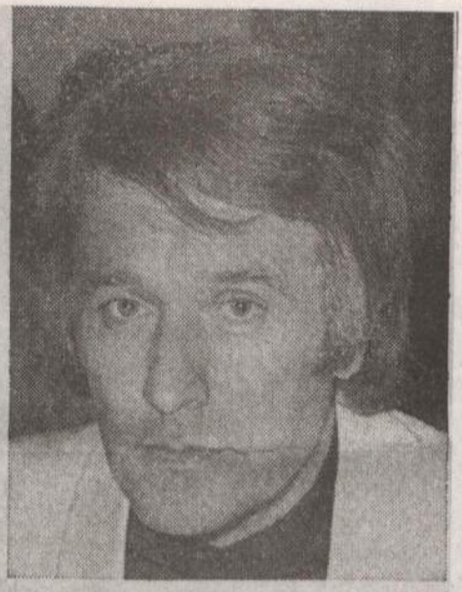

The European Ralph Nader

IRVING MARDER

PARIS (IHT).—"Ralph Nader . . . Ralph Nader," a Swiss villager said musingly not long ago, in response to a visitor's question. "Yes, I've heard that name before. He's the Franz Weber of America, isn't he?"

The Franz Weber of Europe—who is also known as the Ralph Nader of Europe, Zorro, Don Quixote, and, to readers of a recent laudatory article in the West German magazine Stern, as "Der Schweinehund"—has just opened a branch office of his windmill-fighting service in Paris, and by that gesture alone given new hope to conservationists everywhere. In the space of seven or eight years, this 45-year-old, Swiss-born journalist has acquired a reputation as the most formidable enemy on this side of the Atlantic of the greedy speculator, the countryside-despoiler, the quick-buck housing developer. Choosing his targets with the precision one would expect of a Swiss technician, Weber has scored a succession of victories in his native country, in Italy and in France—first single-handed and latterly, as the good news spreads, with the help of a small but growing task force of mainly young volunteers.

The label of "Der Schweinehund" dates from his first campaign, in the Swiss Alpine valley of Engadine. Weber's nickname was bestowed in 1965 by one Ulysse Zufferey, the mayor of a village called Chandolin. Zufferey, who also happens to be a hotel owner, took umbrage at Weber and, according to Stern's account, addressed him thus: "Beat it, Schweinehund, or I'll punch your filthy face in." But Weber, who is a tenacious man, revisited the village a coupe of months later, dropped in at the Café des 2,000 Mètres and ordered an espresso. He was recognized by the barmaid who ducked out and reappeared with a bucket of liquid manure, which she poured over him.

Questioned about this later, she said (Stern recounts) that "Herr Weber loves nature so much I thought I'd give him a taste of it."

The violence of his reception stemmed from Weber's discovery of a project whereby the Engadine Valley, an idyllic site on the Silvaplanasee not far from St. Moritz —one that had enchanted even as dour a visitor as Nietzsche—was to be transformed into a housing development for 25,000 residents. Learning about this during a vacation nearby, he went into action almost immediately.

Weber's counter-offensive consisted of alerting local landowners to the imminent threat, persuading them that in the long run they had more to gain from preserving the valley's character than from going along with the developers, and then enlisting them as allies. He formed a cooperative with the aim of buying small parcels of land at strategic locations in the area chosen for the housing development—parcels that lay athwart the routes to water and power sources, for example. him 14,000 square meters of land for One local landowner, a woman of 79, sold 6 Swiss francs a square meter—the developers had offred her 70. Two sisters, aged 75 and 80, made a similar deal, one of them remarking that "this is the least we can do for our country." A Zurich doctor, Violette de Laszlo, donated 60,000 Swiss francs to buy more land parcels and sent her blessings to Der Schweinehund. In the end, the developers, who knew defeat when they saw it, rolled up their blueprints and went away.

Elsewhere in Switzerland, distress signals came from a community of winegrowers at Aran-Villette, near Lake Geneva. Again the menace was a housing project, which would have obliterated vineyards that had produced superb white wines for a thousand years. Setting up offices in a Zurich department store and in other cities, Weber collected 102,369 signatures on petitions denouncing the project. One of his propaganda pieces quoted a winegrower's comment: "Men can earn a living from these vines for another thousand years, but speculation-development produces nothing that will live." The vines are still there.

The Italian SOS for the man the German-language press (but not the hard-pressed headline writers) lovingly describe as the "Umweltschutzfeuerwehrmann"—the environment protectionist—came from the medieval town of Asolo, north of Venice. Asolo.) The force of this combined outcry hymned by, among others, Robert Browning, was about to be despoiled by a concrete-sheathed complex including modernistic hotels and a 3,000-car garage. Weber's timely arrival helped to solidify a popular front of opposition including such diverse elements as the Communist party organ, L'Unita, local church officials and a Texas oil millionairess, Kirsten Vinable. (She occupies a house that once belonged to Eleonora Duse, whose tomb is in Asolo.) The force of this combined outcry helped to persuade the developers that theirs was a lost cause.

In France, Weber focused his attention on an area in Provence. At Les Baux, not far from Arles, a big mining company was polluting the countryside in quest of bauxite, principal source of aluminum—the town, in fact, has given its name to the ore. The surrounding country was being buried under mounds of waste material from the mining and refining processes—until Weber took a hand and, after the usual struggle, helped to formulate restrictive ordinances.

Weber has taken his spectacular victorits in stride, stressing that bigger and tougher battles lie ahead. His style is matter-of-fact and he has little small talk—but when he speaks (in French or German) about greedy developers "who swarm in like sharks on a blood scent," he grows impassioned.

Acknowledging that he is beginning to feel the pace, Weber says ruefully that his personal savings are gone and that, in order to make a living, he has to work "like a thief in the night" at the free-lance writing he has been neglecting since the cause of conservation began to pre-empt most of his waking hours. He came to Paris first in 1949, as a correspondent for Swiss and German periodicals.

But help, it seems, will soon be materializing. The "Franz Weber Equipe in Paris" is organizing and there are signs that some powerful allies are ready to enlist under his banner. He is cagey, at this stage, about discussing his contemplated projects in France, pointing out that this would merely alert the enemy. But he said that the initial organizational plans would involve raising 150,000 francs by public subscription. *After that . . . he grinned* enigmatically, the light of battle in his eyes undimmed.

Après "L'Express", "le Monde", " Le Figaro", le "Reader's Digest", "Newsweek", etc., voici que le "Herald Tribune" consacre sa dernière page au combat de Franz Weber (25 mai 1973)

en peu de temps 103'000 signatures aux quatre coins de la Suisse. " Si ça ne las impressionne pas à Berne… ! " Nous entassons les signatures dans des hottes de vignerons (alors quoi, toujours la parade ? toujours l'ostentation ? Eh oui, esprits raffinés, une pétition, c'est fait pour frapper l'opinion, alors on ne va pas la déposer en catamini, quand tout le monde est couché, on la sort en plein jour avec le maximum d'éclat) – donc les 103'000 signatures sont spectaculairement entassées dans des hottes et déversées comme une vendange dans la cour de la Chancellerie fédérale à Berne. Apres quoi, les vignerons les ont ramassées, mises en tas et gracieusement déposées entre les mains des autorités fédérales. Avec une bouteille du meilleur cru de Lavaux pour chacun des sept conseillers.

Alors, qu'ont-ils fait, les sept conseillers fédéraux ? Ils ont vidé joyeusement les bouteilles et fait disparaître à jamais notre supplique dans le plus profond de leurs tiroirs. Qui s'étonnera que depuis ce lamentable résultat je n'ai plus jamais lancé de pétition ?

Projet d'aliénés

Entre-temps, à Aran-Villette, l'affaire des 43 blocs s'est envenimée. La municipalité tient fanatiquement à sa rampe de béton. Elle nomme une commission. Cette commission recuisine le projet que le législatif a rejeté dix mois auparavant. Et vlan, voilà le projet d'aliénés de nouveau devant le conseil qui – l'adopte.

Mes adversaires vaudois ne manqueront pas de dire que je simplifie trop le problème, que je n'approfondis pas assez le dossier, de souligner que dans cette affaire des 43 blocs, la municipalité ne sacrifie une partie du vignoble que pour trouver l'argent permettant la protection du reste… Histoire de fou, voilà tout ! Histoire qui a inspiré au vigneron Paul Bujard le charmant apologue que voici : "Notre-Dame de Paris tombe en décrépitude. Les fonds manquent pour la réparer. Que faire ? Les édiles se consultent. L'un a une idée : Vendons une des tours à un roi du pétrole. Il en fera un gratte-ciel de quarante-trois étages et avec l'argent ainsi obtenu, on sauvera le reste."

Simplifier les problèmes

C'est en approfondissant longuement, soigneusement, scrupuleusement les dossiers que je ressens la nécessité de simplifier les problèmes. Quand on a débarrassé le problème de Lavaux des passions locales, des conflits d'intérêts, de ses paradoxes et de ses contradictions – oui, quand on réduit le problème de Lavaux à sa véritable expression, il reste que si on permet à la pustule ou au bubon d'Aran-Villette de bourgeonner, la maladie du béton continuera de se répandre à travers les vignes. Le vignoble déclinera, dépérira, mourra. Je ne suis pas seul à le dire. Le directeur de la division de l'Agriculture à Berne est du même avis que moi. Aussi prend-il ouvertement position contre le projet du Syndic de Villette : " L'implantation de constructions en pleine zone viticole en amène tôt ou tard de nouvelles et dès que l'unité d'un vignoble est entamée, se met en marche un processus irréversible de disparition.

Tel un tableau de maître: Rivaz

"Affaire mondiale ramenée au niveau communal

Mais le syndic ne l'écoute pas et, pour fermer le bec aux opposants, il soumet la décision du conseil par voie de référendum au verdict du peuple. On ne peut pas être plus démocratique, pas vrai ? Sauf que le peuple en question n'est que celui de la commune – où les vrais vignerons sont déjà largement en minorité, supplantés par les citadins -, qu'on ramène au niveau communal une affaire, qui concerne le pays, voire le monde, et que quelques dizaines de citoyens de Villette pourront saccager un site dont 103'000 pétitionnaires ont réclamé la protection.

C'est à la vaudoise que le syndic mène le combat. (Le syndic est le maire comme le lecteur non suisse l'a deviné.) Il travaille ses concitoyens à l'âme comme un boxeur vous travaille au corps et plus d'un électeur se laisse ébranler par ses coups dans le genre : " Emile, vous n'allez pas lâcher votre syndic ! Charles, on ne va pas se laisser avoir par ce Bâlois de Paris ! Joseph, on va lui montrer à ce Suisse allemand que les gens de Villette sont maître chez eux! "

Ne pas effrayer les vignerons

Pour pouvoir se faire une idée exacte de la hauteur des toits et du volume des futurs bâtiments, opposants comme partisans du projet demandent à M. Chollet de poser des gabarits. Or, il interdit qu'on les pose. Son explication devant le conseil : " Ça ne ferait qu'effrayer les vignerons ! Les gabarits fausseraient la juste appréciation ! " Son explication aux journalistes : " Nous ne mettons pas de gabarits pour ne pas endommager les sarments de vignes ! "

C'est comme à Surlej : Il y est interdit de cueillir les fleurs alpestres, interdit de les cueillir à la main. Mais il est permis aux excavatrices et aux bulldozers de les anéantir par milliers, racines et tout ! A Villette on interdit jusqu'au risque de frôler les sarments par un gabarit. Mais on permet allègrement l'anéantissement par le béton d'une surface impressionnante de la meilleure vigne.

TVR **Jeudi 1er juin**

20 h. 20

Temps présent

Mais qu'est-ce qui fait courir Franz Weber?

La protection de l'environnement

" Mais qu'est-ce qui fait courir Franz Weber " Qui est-ce qui incite ce journaliste bâlois de 44 ans à courir de l'Engadine aux Baux de Provence, de Lavaux à Montana-Crans, et à voler au secours de ceux qui luttent pour la défense de l'environnement ? Qui est cet homme considéré comme un sauveur, un missionnaire?

Un "Temps Présent" consacré à Franz Weber (1er Juin 1972)

"Je suis Vaudois, je suis Vaudois!" hurle-t-il

Finalement, la hauteur des maisons a été marquée quand même. Pas avec des gabarits. Pas par la municipalité. Mais par votre serviteur. J'avais amené dans le vignoble de Villette Jean-Pierre Goretta qui tournait pour la télévision suisse un film sur mes actions. Et c'est par une rangée de ballons que j'ai illustré l'énormité du plan de la municipalité. Pris de court, le syndic n'ose intervenir. C'est un de ses partisans, le vigneron H.P., qui le fait à sa place. Il fonce sur moi comme le taureau sur le matador. Mais c'est lui qui tient l'espada. A savoir une lourde masse qu'il brandit avec une redoutable aisance au-dessus de ma tête : " Je suis Vaudois, je suis Vaudois " hurle-t-il. Bien, bien, pensé-je, puisse-t-il le rester et préférer la causette au pilonnage de mon crâne. Se voyant pris sous l'œil des caméras, H.P. retient son bras. Mais sa bouche se déchaîne de plus belle. S'il renonce à m'envoyer dans l'autre monde, il veut absolument m'expulser de Lavaux : " Retournez à Paris, on n'a pas besoin de Suisses allemands par ici. " Lâchant son outil, il se plante, bras levés, devant moi : " Regardez ces mains ! Avec ces mains, j'ai fait quatre enfants! " Je l'imagine procréant rageusement, ses larges mains crispées sur les chairs de son épouse ; il doit être moins vaudois qu'il ne le dit, car dans ce merveilleux canton, ces choses-là, elles aussi, se font à la vaudoise, je veux dire dans le calme et la sérénité. Or, il persiste à hurler : " Regardez ces mains, ce sont des mains de vigneron ! " - " Plaise à Dieu, qu'elles le restent, lui dis-je, plaise à Dieu qu'elles ne deviennent jamais des mains de maçon. "

"Regardez ces mains! Avec ces mains j'ai fait quatre enfants!"

Référendum communal

Voilà où en sont les esprits à Villette. On ne peut plus divisés entre le parti du béton et celui du vignoble, les tenants du syndic et ceux de Sauver Lavaux. Au référendum, c'est à 154 contre 116 que le syndic enlève la partie. Pour nous c'est l'échec. Nous sommes battus, mais pas vaincus.

Mon premier mouvement est de repartir à l'attaque. Mais je me ravise. Que le vainqueur cuve son triomphe ! Qu'il s'endorme sur ses pauvres lauriers ! L'hiver nous portera conseil. C'est la saison où, dans le silence et sous la neige, la germination s'amorce. Une idée commence à lever sous mon crâne…

Lancement de l'initiative Sauver Lavaux

Aux premières hirondelles, alors que je me bats sur d'autres fronts et qu'on croit Sauver Lavaux plus ou moins endormi, je passe subitement à l'offensive. Réunissant mes dernières économies, j'annonce par journaux et affiches que je donnerai une conférence publique à Lausanne, où j'expliquerai comment sauver le vignoble. La salle est bourrée. Le syndic de Villette est là, ses deux oreilles dressées. Je commence par une séance de projection. Diapositives montrant les pustules de béton qui défigurent le " visage aimé de la Suisse ". Je constate et constate et constate. Et finalement j'attaque : " Vous avez avalé tout ça, les bras croisés. Résignés, vous êtes prêts à avaler de nouvelles atteintes, laisser faire de nouveaux crimes ! Vous êtes prêts à laisser bétonner le vignoble de Villette, vous êtes prêts à accepter ce mur d'imbécillité. C'est bien de l'imbécillité que de laisser couper la branche sur laquelle on est assis. Ne vous laissez plus faire. N'avalez plus ça, bougez enfin ! Je peux vous y aider. Je vous annonce ce soir, et c'est ça la raison de ma conférence, je vous annonce que je lancerai dans quelques jours une initiative constitutionnelle pour la protection intégrale de Lavaux : La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition. "

Intervenir en souverain

A peine ai-je tonné cette nouvelle dans le micro, que le public, transporté d'enthousiasme, clame à perdre haleine sa frénétique approbation. C'est l'événement romand de la soirée et de la journée suivante. De demi-heure en demi-heure, la Radio Suisse romande annonce la nouvelle dans ses flash au milieu des plus importants événements internationaux.

Une " initiative ", qu'est-ce que c'est ? C'est presque le contraire d'une pétition. Dans la pétition, les citoyens émettent un vœu, dans l'initiative, ils expriment leur volonté. Dans la pétition, le peuple se conduit en quémandeur, dans l'initiative, il intervient en souverain. Ses désirs deviennent des ordres. Pourquoi des partis politiques ou de simples citoyens lancent-ils une initiative ? Pour obtenir, par-dessus la tête des autorités et du Parlement, l'adoption d'une mesure, la révision d'une loi, voire une retouche à la Constitution. Une initiative, pour aboutir, doit recueillir dans un certain délai un minimum de signatures (12'000 en trois mois dans le canton de Vaud). Lorsqu'elle est déposée avec le nombre de signatures valables exigées, le gouvernement doit la soumettre par le biais du Parlement à la consultation populaire.

"Nous foncerons avec vous!"

Personne, absolument personne ne s'attendait au lancement de mon initiative, car jamais, jusqu'à ce jour, dans l'histoire de la Confédération suisse, la protection d'un site ne fut réclamée par ce moyen politique. J'avais fourbi mon coup avec la plus grande discrétion. A part mon avocat, Me Jean Lob, qui rédigea le texte, personne n'était au courant, même pas les vignerons de Sauver Lavaux. Si je leur en avais parlé avant, discuté avec eux le " pour et le contre ", on discuterait vraisemblablement aujourd'hui encore d'une éventuelle possibilité de lancer un jour une initiative si que, à moins que, vu que. Car le vigneron vaudois est champion de la nuance, de l'incidente, des poils fendus en quatre. Leur première surprise passée, leur énorme étonnement devant mon fait accompli atténué, tous les vignerons de Sauver Lavaux m'ont tendu la main : " Nous foncerons avec vous ! " Alors, nous avons foncé, tous ensemble.

Chercher des signatures...

Pour chercher les signatures, nous avons foncé dans les rues, sur les marchés, en porte à porte. C'était infiniment plus difficile que pour la pétition. Une initiative n'est pas une supplique qu'un Péruvien ou un Lapon de passage en Suisse peuvent signer aussi bien qu'un Vaudois. Les listes d'initiative sont établies par commune, chaque signature est vérifiée par le greffier du lieu et gare à l'amende si vous n'habitez pas le canton, si vous n'êtes pas Suisse et majeur, si votre nom se trouve sur la liste de Chexbres alors que vous demeurez à Gingin. Enthousiaste, je pointe mon nez aux portes des grand magasins, bien décidé de renouveler mon coup de la pétition. Or, les grands magasins me claquent la porte au nez. " Cette fois, Monsieur Weber, c'est sérieux. Ce que vous faites, c'est de la politique. Or, les grands magasins ne font pas de politique. "

28'000 signatures pour Sauver Lavaux

Le démarrage est difficile, épuisant. Si beaucoup de citoyens sont acquis à la cause, il s'en trouve un grand nombre qu'il faut instruire ou éclairer. Depuis l'annonce de l'initiative, la radio et la télévision se taisent, car selon une règle non écrite, elles doivent se tenir à l'écart pendant la récolte des signatures. Heureusement que les journaux restent fidèles au poste. Pour trouver de nouveaux adeptes, j'organise une deuxième conférence. Le chansonnier et poète

Les villages de Riex et d'Epesses nichés dans la splendeur de Lavaux

Jean Villard-Gilles et le philosophe Denis de Rougemont m'accordent leur concours. C'est l'enthousiasme général. Des dizaines de personnes se proposent de nous aider dans la recherche des signatures. Et le jour du dépôt de l'initiative, je peux annoncer à la presse le résultat triomphal de 28'000 signatures. Il n'en fallait que 12'000. C'est presque un plébiscite.

Rendre gorge au gouvernement

Malgré ce succès impressionnant, le gouvernement vaudois n'a toujours pas, plus de deux ans et demi après, soumis l'initiative à la consultation populaire. Dans le canton de Vaud, la démocratie va sano ma piano. Mais ses citoyens sauront faire rendre gorge au gouvernement. La Constitution helvétique leur en donne les moyens.

*

***L'édition française* "Des Montagnes à soulever" *parue en mars 1976 à Paris, ne pouvait évidemment pas relater l'issue de la bataille, à savoir la victoire de "Sauver Lavaux" survenue en juin 1977. Nous en donnons ci-après le compte rendu tiré de la version allemande du livre de Franz Weber, parue en 1978 chez Nymphenburger, Munich, sous le titre* "Die gerettete Landschaft":**

*

Faire les pieds aux autorités récalcitrantes

Presque quatre ans devaient s'écouler avant que les autorités vaudoises daignent permettre au peuple de se prononcer pour ou contre la protection de Lavaux. Il faut croire que ces "Messieurs du Château" auraient préféré laisser moisir cette initiative gênante dans les sous-sols de la Chancellerie d'Etat ou repousser la votation jusqu'au jour où les derniers ceps du vignoble de Lavaux auraient disparu sous le béton. Un recours auprès du Tribunal fédéral a fini par faire les pieds à ces récalcitrants qui, bon gré mal gré, furent finalement obligés de fixer la date du scrutin populaire.

Les pièges de la démocratie directe

Pour nos lecteurs étrangers, je suis obligé maintenant d'ouvrir une parenthèse pour leur expliquer un aspect du fonctionnement de nos droits constitutionnelles. Il est vrai que les autorités fédérales et cantonales sont tenues de soumettre au vote dans un délai raisonnable toute initiative ayant aboutie, mais elles ont le droit, si elles le souhaitent, d'établir un contre-projet à chaque initiative soumise au vote populaire. Et il n'est pas rare que les auteurs d'une initiative retirent leur requête avant le vote en faveur du contre-projet gouvernemental. Dans un tel cas, on se prononcera uniquement sur le contre-projet. Si en revanche les initiants maintiennent leur requête, les citoyens devront se prononcer et sur l'initiative et sur le contre-projet. Mais c'est là qu'il y a le hic, dont beaucoup de Suisses ne se doutent pas. Si le votant accepte les deux proposition, parce qu'elles correspondent toutes deux à ses souhaits, son vote sera nul - ce qui démontre que la forme de notre démocratie directe est non seulement épatante mais qu'elle exige du votant du discernement et un certain savoir politique.

25 mai 1977: Franz Weber présente l'affiche de la campagne de votation, entouré de Gilles (à gauche) et d'Henri Deblüe, auteur du livret de la fête des vignerons de 1977

Lavaux est sauvée

Victoire triomphale malgré la déplorable manœuvre gouvernementale

Le gouvernement vaudois en l'occurrence a largement usé de son droit. Il en a même profité pour leurrer les citoyens. "Voyez", ont proclamé hypocritement les autorités à travers le Parlement et tous les mass médias, "l'initiative de Weber ne réclame que la protection de Lavaux, nous par contre voulons la protection de tout le Canton!"

Et pour atteindre leur but, ils proposèrent d'introduire dans la Constitution un article de loi inefficace qui aurait rendu possibles toutes les défigurations non seulement à Lavaux mais dans tout le Canton.

Si le peuple s'était laissé berner par la manœuvre gouvernementale et si nous avions ainsi perdu la votation, nous aurions, je peux vous en assurer, traîné les autorités vaudois devant le Tribunal fédéral, la plus haute instance juridique de notre pays. Mais notre victoire, malgré 10 % (!) de votes nuls, fut triomphale!

C'est la première fois dans l'histoire de la Confédération suisse qu'un peuple souverain ait décidé par un vote démocratique la protection éternelle d'un paysage. Notre victoire est une victoire pour tous les Vaudois, pour les amis de la nature, de la culture et de la beauté.

POUR LA MISE SOUS PROTECTION DU VIGNOBLE DE LAVAUX

FRANZ WEBER DÉFAIT LE CONSEIL D'ÉTAT

Le peuple vaudois a accepté dimanche, par 64 836 voix contre 49 222 (56,84 pour cent de oui), l'initiative « Sauver Lavaux » lancée sous la conduite de Franz Weber, et soutenue par 26 091 signatures. La Constitution vaudoise comportera donc un article 6 bis conçu en ces termes : « La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition. »

Simultanément, le contre-projet adopté par le Grand Conseil en novembre dernier pour s'opposer aux initiants a été rejeté par 61 436 suffrages contre 39 649 (60,77 pour cent de non). Il visait à inscrire dans la Charte cantonale un article disposant que « les paysages, les sites, les monuments et les localités dignes d'être sauvegardés en raison de leur intérêt esthétique, historique, scientifique ou culturel sont protégés par la loi », qui reprenait en fait, dans une formulation diluée, un élément de la législation vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites entrée en vigueur le 10 décembre 1969.

La participation au scrutin s'est élevée à 38 pour cent pour l'initiative, et à 34 pour cent pour le contre-projet.

On rappellera que le texte du comité « Sauver Lavaux », déposé à la chancellerie cantonale en novembre 1973, probablement sorti d'un long sommeil sous la menace d'un recours adressé au Tribunal fédéral, a divisé la politique vaudoise en deux camps distincts. Ses adversaires les plus résolus ont été les radicaux et les démocrates-chrétiens, avec la grande majorité des libéraux. Les socialistes, après avoir vainement proposé de renvoyer l'examen du sujet par le Grand Conseil pour laisser à l'Etat et aux intéressés le loisir d'établir un plan d'aménagement local, finirent par soutenir l'initiative avec les responsables du POP dont le porte-parole André Muret fut le seul à défendre un rapport de minorité aux débats parlementaires, du PAI-UDC — opposés en l'occurrence à leur représentant au Conseil d'Etat — de l'Action nationale et du Mouvement républicain. C. Gz

Franz Weber : « La fin de la spéculation »

● Lire l'Actualité en 3 points.

Suite de la page 16

tes sphères, se pliant servilement aux exigences de la globalisation, préparent en secret la fin de la viticulture dans Lavaux – en préservant peut-être le Dézaley et…la fête des vignerons – au profit de l'importation massive de vins étrangers bon marché.

Ne pas être dupe

Espérons que le peuple vaudois saura veiller au grain. Quoi qu'il arrive, Sauver Lavaux est en état d'alerte. Si par malheur les votants se laissaient berner et acceptaient la Nouvelle Constitution telle qu'elle nous est proposée, Sauver Lavaux lancerait immédiatement une nouvelle initiative réclamant la réintroduction de la protection de Lavaux dans la Constitution - tout en exigeant une application très stricte de cette disposition.

Franz Weber

56 % DE OUI À FRANZ WEBER

Sauver Lavaux: l'Etat battu

(ASL)

Par 56,84 % de oui, le corps électoral vaudois a accepté l'initiative « Sauver Lavaux » lancée par Franz Weber. La région de Lavaux sera, « de la Lutrive jusqu'à Corsier, déclarée site protégé » ainsi que le contiendra la Constitution vaudoise. Le contre-projet gouvernemental a été rejeté par 60,77 % des votants.

La participation au scrutin a été de 38 % pour l'initiative, de 34 % pour le contre-projet. — Tho

5

Abstimmungen und Wahlen in Kantonen und Gemeinden

Grosser Erfolg Franz Webers

Mit der klaren Mehrheit von 64 836 zu 49 222 Stimmen haben die Waadtländer Stimmbürger die vom Umweltschützer Franz Weber lancierte Volksinitiative «Sauver Lavaux» angenommen. Die Initiative verlangt, dass das Rebgebiet in der Kantonsverfassung zur geschützten Landschaft erklärt werde. Der Gegenvorschlag des Grossen Rates, der in einem neuen Verfassungsartikel ganz allgemein den Schutz von erhaltenswerten Objekten und Landschaften vorsah, wurde mit 61 436 zu 39 649 Stimmen verworfen.

Gros titres dans la presse suisse après la victoire de Sauver Lavaux. Le pays entier s'est réjoui de la protection d'une des plus belles régions de Suisse

Ne pas être complice d'une atteinte au site de Lavaux

par Me Jean Lob, avocat

Le fait d'avoir retranché du nouveau projet de Constitution l'art. 6 bis introduit par votation populaire des 11/12 juin 1977 et qui a la teneur suivante : " La région de Lavaux, de la Lutrive à Corsier, est déclarée site protégé. La loi détermine l'exécution de cette disposition ", ne relève pas d'une inadvertance, mais bien d'une décision délibérée, puisque les constituants ont ajouté une disposition transitoire, à savoir l'art. 179 : " les articles 6 bis et 6 ter de la Constitution du 1er mars 1885 protégeant les sites de Lavaux et de la Venoge demeurent en vigueur tant qu'ils n'ont pas été convertis en normes légales en application de l'article 52 al. 5 de la présente Constitution ".

On relèvera tout d'abord, en ce qui concerne la région de Lavaux, que les constituants ont perdu de vue qu'il y a déjà actuellement des normes légales en vigueur, à savoir la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux. Mais là n'est pas ce qui est important.

La substitution d'une protection légale à la protection constitutionnelle ferait courir les plus graves dangers à la région de Lavaux. Déjà, à l'occasion de la votation constitutionnelle des 11/12 juin 1977, les adversaires de Franz Weber avaient soutenu qu'une protection légale était suffisante. Le corps électoral ne l'a pas entendu de cette oreille. On relèvera tout d'abord que la modification d'une disposition constitutionnelle implique une votation populaire, tandis qu'il est beaucoup plus aisé d'amender une loi, d'en affaiblir la protection. Les députés sont et seront incontestablement soumis à des pressions de la part des milieux immobiliers, lesquels n'attendent que la disparition de la protection constitutionnelle pour modifier la loi, afin de coloniser au moins en partie le site de Lavaux. Cela serait inadmissible et c'est la raison pour laquelle on souhaite fermement que le corps électoral ne se fasse pas complice d'une atteinte irrémédiable que pourrait subir une des régions les plus belles de Suisse et même d'Europe.

Me Jean Lob, Dr. en droit

Dans une usine de viande de chien en Chine

Photos prises par notre enquêteur en juillet 2002

Panneaux de publicité d'une "dog meat factory" (usine de viande de chien) en Chine

St-Bernhard à l'usine de viande de chien – Un destin sans espoir

Il hurle son désespoir vers le ciel

Dans l'arrière cour de l'usine à viande de chien

Satisfaction hilare du boucher:
"Beaucoup de viande sur ces gros chiens!"

Publicité pour le produit fini, fin prêt pour le supermarché

Les chiens ne sont pas des animaux de consommation

Avec Barry contre le supplice cruel des chiens et des chats en Asie

Le 2 novembre 2001, les représentants d'une grande organisation de protection animale de Nouvelle-Zélande qui s'étaient rendus à Rome, transmettaient au Conseil de la FAO (Food and Agriculture Organisation – Organisation pour l'agriculture et l'alimentation de l'ONU) la plus considérable pétition de notre époque. Plus de 4,5 millions de signatures venues de plus de 40 pays exigeaient de la FAO

qu'elle déclare non destinés à la consommation humaine les chiens de toutes races occidentales et mette ainsi fin à l'exportation, à l'élevage et à l'abattage de tels chiens dans les pays de l'Est asiatique.

Les chiens furent les premiers animaux domestiques de l'homme, argumentent les initiateurs de la pétition. De mémoire d'homme, le partenariat de l'homme et du chien est représenté dans la peinture, dans les écrits et dans d'autres formes d'art encore. Depuis toujours dans le monde occidental, le chien était employé comme animal domestique, comme gardien, sauveteur et compagnon. Jamais il ne fut déchu au rang de fournisseur de viande.

Cannibalisme

L'homme a tiré d'immenses avantages de son partenariat séculaire avec l'animal intelligent et sensible qu'est le chien. En retour des soins et de l'amour qu'il lui porte, le chien lui rend au centuple la fidélité, l'amitié et la joie. Pour la sensibilité civilisée occidentale, il est insupportable que précisément les grands chiens hautement évolués - Saint-Bernard, danois, dogues et bergers allemands, dalmatiens, etc. et leurs descendants – connaissent en Chine et dans d'autres pays asiatiques le sort atroce de "meat dog" (chien à viande). Pour notre sensibilité occidentale, il s'agit là de cannibalisme.

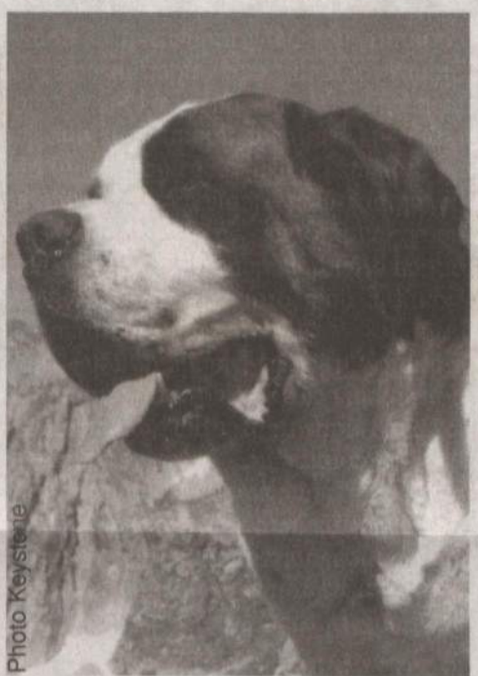

Photo Keystone

"Culture", un mythe discutable

L'affirmation selon laquelle la consommation de chiens ferait partie de la culture chinoise ne résiste pas à un examen approfondi. Lorsque aujourd'hui en Chine, dans ce contexte, on évoque "une nouvelle alimentation" et "des changements dans les habitudes alimentaires", cela ne plaide guère en faveur des origines culturelles de la consommation de viande de chien. En réalité, il n'y eut jamais que très peu de chiens en Chine. Le commerce de la viande de chien ne prit son essor qu'au moment où les chiens occidentaux furent croisés avec les rares chiens indigènes, permettant ainsi de mettre sur le marché un "produit nouveau."

Cruel abattage

Dans de nombreux cas, les chiens sont abattus de manière barbare, sous prétexte que la saveur de la viande en est améliorée. Pour ne citer que quelques méthodes, c'est ainsi que les bêtes sont plongées vivantes dans de l'eau bouillante, ou écorchées vives, ou suspendues à un noeud coulant jusqu'à ce que mort s'ensuive ou encore mutilées dans la nuit précédant l'abattage.

Plainte déposée

En raison du fait que la FAO n'a réagi que par l'indifférence et le silence à cette pétition décisive, les initiants se sont tournés vers la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal pour y déposer plainte. Ils reprochent à la FAO de ne pas avoir reconnu la validité de la pétition et de ne pas l'avoir répercutée aux différents pays membres, ce qui fit échouer toute tentative de discussion à l'échelon international.

Les plaignants prient instamment la Cour de Justice des Animaux d'amener la FAO à faire connaître les exigences de la pétition à l'ensemble de ses pays membres, les incitant à entrer en matière.

Une autre plainte émanant de SOS Saint Bernard Dogs International est parvenue à la Cour. Accusé, le professeur assistant Song Shiyong de l'Institut pour la recherche en matière d'élevage à Shenyang, en Chine. Song Shiyong est le principal responsable et l'initiant de l'introduction en Chine de chiens Saint-Bernard aux fins de développer une industrie de viande de chiens en Chine.

Egalement en accusation, la Corée du Sud où de jeunes chiens et des châtons sont grillés vivants afin de magnifier le plaisir de quelques "gastronomes" pervers.

Le procès devant la Cour Internationale de Justice des Droits de l'Animal est en préparation.

FONDATION FRANZ WEBER

Les chevaux sauvages du Franz Weber Territory

Rencontres dans le bush: Etalon Brumby et ses juments

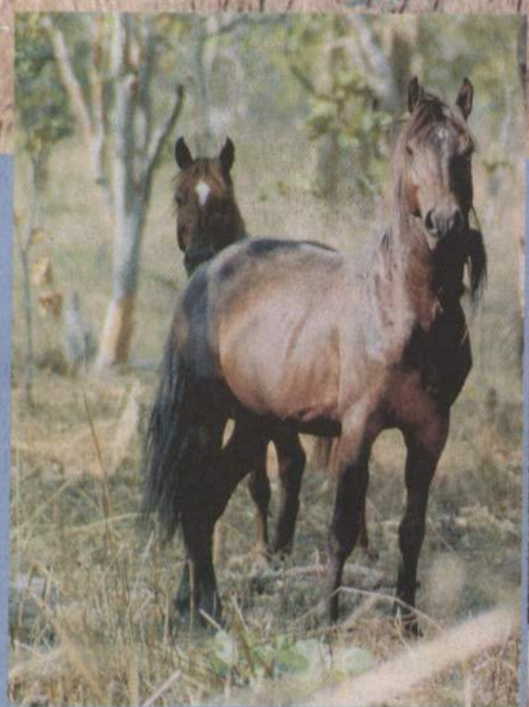

Curieux mais prudents

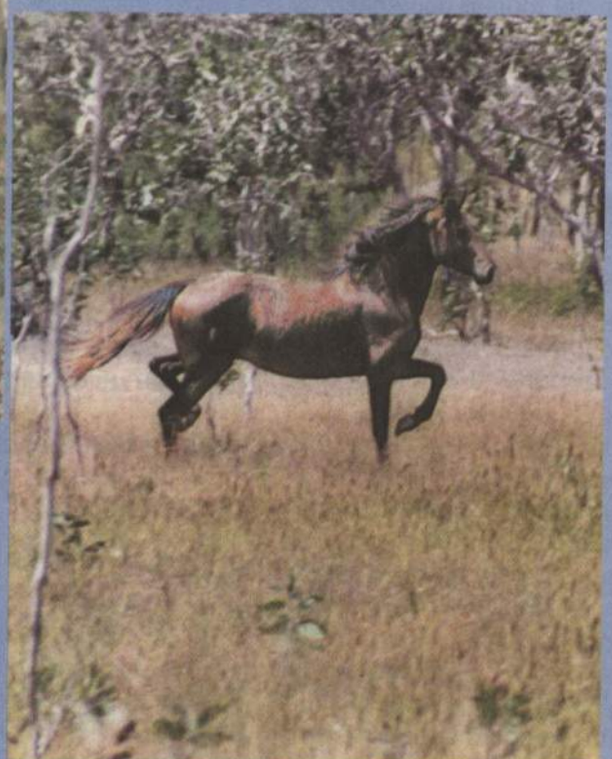

Démonstration de force et de beauté

Galahs roses

"Gumtree"

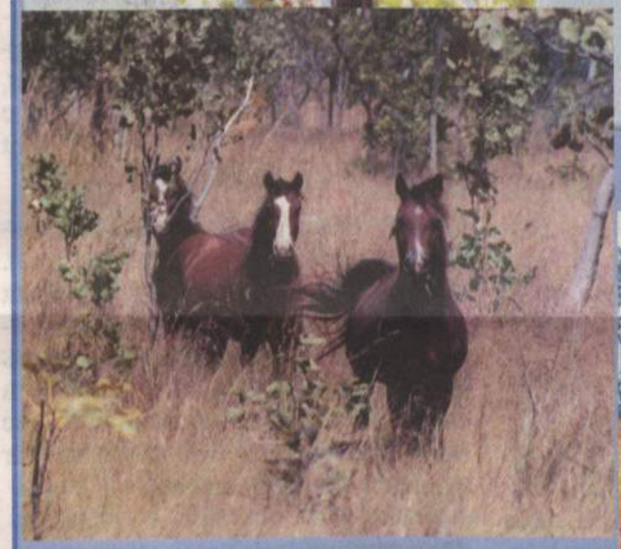

C'est la curiosité qui l'emporte

Feu de brousse

Votre séjour est une contribution au maintien de ce refuge unique en Australie des chevaux sauvages persécutés.

VISITE AU PARADIS DES CHEVAUX

Prière de retourner ce talon à
Fondation Franz Weber - Postfach - CH - 1820 Montreux

Website: www.fwb-resort.com

J'aimerais visiter le Franz Weber Territory et je vous prie de m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation correspondante.

Nom et prénom: _____

_____

Adresse exacte: _____

_____

No postal, localité: _____

Les forêts du monde: enfin une éclaircie ?

Sur la base d'informations de l'Office fédéral pour l'environnement, la forêt et la nature (OFEFN)

La conservation des forêts concerne toute l'humanité et réclame une action commune. En principe, tout le monde est d'accord … Mais jusqu'ici les Etats n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur des règles contraignantes. En matière d'exploitation, les intérêts sont trop différents entre le Nord et le Sud. Néanmoins, le dialogue lancé au Sommet de Rio en 1992 commence à porter ses fruits. Et la Suisse, bien placée pour gérer ce type de conflit, s'engage à fond pour une convention.

La première loi suisse sur la police des forêts (1876) a été enfantée dans la douleur. Pendant des années, les cantons se sont violemment opposés à toute restriction de leur souveraineté. Il était pourtant urgent d'agir au niveau fédéral. En 1820 déjà, des spécialistes renommés avaient mis en garde contre les conséquences écologiques du déboisement des forêts de montagne. Mais on est resté sourd à leurs avertissements. Le bois permettait de faire de l'argent, et les coupes rases étaient plus rentables qu'une exploitation durable - du moins à court terme. Les lobbys concernés pesaient de tout leur poids sur la politique des cantons de montagne. Ces derniers n'avaient nie la volonté, ni la possibilité de protéger efficacement leurs forêts. Quant aux demandes d'intervention lancées à la Confédération, elles étaient facilement bloquées par la méfiance envers la Berne fédérale.

Hier: les cantons contre l'administration centrale

Il fallut attendre les inondations catastrophiques de l'automne 1868 pour que l'on prenne conscience que les coupes rases pouvaient avoir des conséquences fatales jusqu'en plaine. A partir de ce moment, l'état déplorable des forêts cessa d'être une question cantonale pour devenir nationale. La loi de 1876 accorda pour la première fois des compétences forestières à la Confédération, tout en l'obligeant à participer financièrement à la reconstitution des forêts alpines.

A l'heure actuelle, la situation est tout à fait comparable au niveau international. Les forêts des régions tropicales continuent de disparaître. Et les conséquences écologiques de la déforestation se font ressentir sur toute la planète. D'une part parce que la diversité biologique se concentre dans les forêts de l'hémisphère sud. Mais aussi parce que les forêts tropicales emmagasinent d'importantes quantités de gaz carbonique (CO_2). Or, lorsque les forêts sont brûlées ou détruites d'une manière ou d'une autre, ce gaz à effet de serre retourne dans l'atmosphère et aggrave ainsi les changements climatiques. D'autres problèmes consécutifs au déboisement - comme l'avancée des déserts, le dérèglement du régime hydrique et l'érosion des sols - ne connaissent pas de frontières.

Aujourd'hui: le Sud contre le Nord

Pourtant, plusieurs pays du Sud fortement boisés refusent obstinément tout engagement international à gérer leurs forêts de manière durable, considérant cela comme une atteinte à leur souveraineté. Et comme ce sont essentiellement les pays industrialisés qui dénoncent déboisements et modes d'exploitation non durables, il leur est facile de rejeter ces critiques en soulignant le mauvais exemple du Nord: les pays européens ont en effet déjà détruit une grande partie de leurs forêts. En outre, les pays en développement demandent davantage de moyens pour mener une gestion durable. Ils estiment notamment que les restrictions pour des raisons écologiques doivent être indemnisées. Au contraire, les pays industrialisés considèrent qu'une gestion durable des forêts est rentable, du moins à long terme. Le débat international s'est longtemps focalisé sur une protection absolue des forêts tropicales. Ce qui a rendu les pays en développement d'autant plus méfiants à l'idée d'une convention. Non sans raison, ces derniers rappellent qu'une exploitation durable du bois est aussi possible dans les forêts tropicales: ils exigent donc un libre accès sur les marchés des pays industrialisés.

Les principes généraux de Rio ont lancé le débat

En 1992, ce thème avait été l'un des plus controversés du Sommet de la Terre. On est parvenu à s'accorder sur des "principes généraux de la protection des forêts": gestion durable, protection, reboisement. Tout en rappelant la souveraineté nationale dans le domaine forestier, ces principes généraux constituaient une première base pour le développement d'une politique forestière coordonnée.

Dans l'Agenda 21 adopté à Rio, un chapitre est également consacré à la forêt. Les mesures recommandées englobent toutes les dispositions utiles à une gestion durable, même si elles ne sont pas contraignantes. Mais au moins, Rio a lancé la discussion, qui s'est poursuivie sans interruption et a débouché sur quelques résultats concrets.

Recommandations adaptées à chaque pays

La Commission du développement durable de l'ONU a crée en 1995 une plate-forme de discussion, le Groupe intergouvernemental sur les forêts (IPF), remplacé en 1997 par le Forum intergouvernemental sur la forêt (IFF). Jusqu'à présent, cet organisme a produit 270 recommandations. Celles-ci prévoient notamment d'associer les populations indigènes à la gestion des forêts, ou encore de développer des critères de développement durable adaptés selon les régions. D'autres propositions s'attaquent aux problèmes sociaux et économiques à l'origine de la déforestation - comme la pauvreté, ou le fait de privilégier les intérêts économiques à court terme au détriment d'une gestion durable.

La prochaine étape consistera à concrétiser touts ces postulats. A cet effet, la communauté internationale a fondé en automne 2000 le Forum des Nations Unies sur les forêts (UNFF). De par sa

constitution et sa place dans la hiérarchie onusienne, ce forum a plus de poids que les deux institutions précédentes.

Les recommandations, qui restent facultatives, ne constituent que les résultats visibles du dialogue. Le changement de mentalité qu'il a entraîné est encore plus important. Selon Franz Perrez, chef de la section Questions globales de l'OFEFP, les discussions ont permis de créer un nouveau climat de confiance et d'assouplir les positions: "Nos idées sur la gestion durable des forêts et les propositions d'action sont devenues plus proches. En discutant d'abord des problèmes existants et en cherchant à se mettre d'accord, on parvient peu à peu à des solutions consensuelles."

Une nette évolution au Sud

"Dans bien des pays en développement, l'attitude des spécialistes de la forêt a beaucoup changé au cours de ces dix dernières années", estime également Christian Küchli, chef du secteur Société et forêt de l'OFEFP. Plusieurs faits confirment son appréciation: lors d'une séance de l'UNFF en février 2001, le représentant indonésien a fait sensation en plaidant en faveur d'une gestion durable. Il s'est déclaré favorable à l'intégration des populations indigènes et à l'utilisation de leur savoir traditionnel. Il y a dix ans, seuls les défenseurs de la forêt vierge provenant des pays industrialisés auraient parlé ainsi. L'Indonésie est l'un des poids lourds du Sud sur le marché international du bois.

La Malaisie compte aussi parmi les principaux exportateurs de bois. Au Sommet de la Terre de Rio, la représentante de cette nation avait encore rejeté l'idée d'une convention contraignante: "Nous ne pouvons accepter que nos forêts deviennent l'objet de négociations internationales". Aujourd'hui, ce même pays fait partie des défenseurs de mesures à caractère obligatoire pour la protection des forêts.

En 2001, le Brésil a adopté un programme national progressiste, mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité.

En 1992, le "Groupe des 77" - qui réunit les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine - s'était encore strictement opposé à une convention sur les forêts. Aujourd'hui, ce groupe ne rejette plus fondamentalement ce principe, même s'il maintient ses exigences de base: aide financière, transfert de technologie et libéralisation du commerce.

La Suisse s'engage pour des règles contraignantes

Selon la Suisse, l'un des principaux objectifs de la politique internationale sur les forêts reste l'instauration d'un système de règles juridiquement contraignantes. Sans convention, on n'a pas d'obligation claire. Ni de bases pour un engagement à long terme du Nord, notamment pour une aide technique et financière. En outre, une convention permettrait de créer un centre de compétences permanent, assurant la coopération, la coordination et l'harmonisation des différents intérêts. La Suisse entend également utiliser le processus UNFF pour créer les conditions nécessaires à l'établissement de règles juridiquement contraignantes au niveau mondial.

Un lori rouge des fôrets tropicales de l'archipel malais

Appui aux programmes nationaux

Parmi les principales mesures encouragées par l'UNFF, figurent les programmes nationaux pour les forêts. La Confédération s'en est inspirée en mettant en place le "Programme forestier suisse". La Suisse aimerait conclure de nouveaux partenariats avec d'autres pays, dans le sens d'un transfert de savoir-faire. La coopération au développement dans le domaine forestier a déjà une longue tradition dans notre pays. Notre sylviculture possède de solides connaissances sur la gestion durable des forêts. Jusqu'ici, la collaboration s'est surtout concentrée sur des projets locaux ou régionaux de développement rural. Par exemple, on a formé des gardes forestiers, reboisé et construit des routes de desserte.

Le partenariat entre pays dans le cadre de l'UNFF a amené la Suisse à renforcer la collaboration politique et administrative au niveau national. Là aussi, elle a des choses à proposer. Il arrive souvent que des forêts soient détruites parce que les différences entre les besoins locaux et les objectifs de l'Etat central sont trop importantes. Comment gérer ces tensions? Selon Christian Küchli, "un programme forestier national est un important instrument pour élaborer des solutions en cas de conflit, domaine traditionnel de la diplomatie suisse. Nous avons l'habitude du fédéralisme et de la consultation. Cette expérience est très demandée au niveau international, et nous nous efforçons de la faire partager.

La politique forestière extérieure de la Suisse

Dans les discussions internationales, la Suisse s'est toujours engagée en faveur d'une convention sur les forêts; elle réclame l'établissement de critères et d'indicateurs pour une gestion durable. Parmi les points essentiels de cet engagement:

- participation active aux travaux du Groupe intergouvernemental sur les forêts (IPF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF), ainsi qu'à la création du Forum des Nations Unies sur les forêts
- mise sur pied d'un groupe d'experts internationaux sur le thème "organisations internationales, institutions et instruments juridiques dans le domaine forestier" (initiative Suisse - Pérou)
- partage des connaissances scientifiques et de son expérience en gestion durable des forêts
- accueil à Genève de réunions intergouvernementales et de rencontres d'experts au plus haut niveau.

Recul des forêts tropicales

Dans les pays en développement, les défrichements ont surtout comme objectif de procurer de nouvelles terres cultivables. L'industrie du bois, elle, est responsable pour environ 10 % des dégâts. Ailleurs, au Nord, on enregistre plutôt une légère progression des forêts, surtout sur les terres laissées à l'abandon. ■

Les lecteurs ont la parole

Animaux

Pas chez nous !

Vos interventions pour la défense des animaux maltraités attirent toute ma sympathie et mon soutien inconditionnel, mais je dois déplorer un grave manque d'objectivité dans vos propos relatifs à l'abattage des animaux.

Si je me réfère à votre édition No 60 d'avril, mai, juin 2002, vous décrivez des atrocités commises dans des abattoirs qui ne sont pas dénoncées de façon précise: propriétaire, localité, pays ? Je ne mets pas en doute vos observations, mais ces accusations laissent supposer aux lecteurs que la cruauté est de mise dans tous les abattoirs du monde.

En tant que vétérinaire officiel chargé du contrôle des abattoirs de notre canton, je n'ai jamais eu l'occasion de constater les abominations que vous décrivez. Je relève dans cet article: "Même en appliquant la méthode de l'étourdissement, la garantie d'une mort sans souffrance pour l'animal n'est pas garantie (!). Preuve audiovisuelle à l'appui, l'accusation soutient que dans la plupart des pays d'Europe 10% des coups portés par le pistolet à cheville percutante n'atteignent pas leur but et que l'animal est encore vivant au moment de son égorgement (….)."

Jamais je n'ai pu observer de tels faits; il est tout à fait exceptionnel que le coup n'atteigne pas sont but; dans ce cas un second coup est porté immédiatement. La saignée n'intervient que lorsque l'étourdissement est réussi. Les bouchers ont été instruits et font preuve d'une remarquable conscience professionnelle. Il faut relever que tous les bouchers que j'ai l'occasion de rencontrer sont vivement intéressés par la protection des animaux; beaucoup sont issus des milieux agricoles et certains élèvent des vaches ou des moutons parallèlement à leur activité première. Lors de la campagne contre la réintroduction de l'abattage rituel ces mêmes bouchers se sont insurgés avec une véhémence extraordinaire

A propos de l'abattage des porcs et de l'étourdissement électrique que vous décrivez dans le même article comme une vision d'enfer, j'affirme que les conditions sont totalement différentes chez nous. Si les porcs sont conduits avec calme et étourdis correctement, l'agitation est considérablement réduite et peut même être supprimée. Je ne crois pas que les animaux ressentent la peur de la mort comme les humains; ils réagissent aux conditions extérieures défavorables: le bruit, les cris, les erreurs de conduite et les mauvaises infrastructures. Si les conditions sont bonnes, il est possible d'abattre des porcs dans le calme et sans que les animaux ne manifestent d'appréhensions; il est facile d'en faire la démonstration.

C'est pourquoi j'aimerais que vous constatiez par vous-même les conditions dans lesquelles les animaux sont abattus chez nous et que vous mentionniez vos impressions dans votre journal. Si ma proposition vous intéresse je suis prêt à vous donner tous les renseignements nécessaires.

D'avance je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma requête et vous adresse mes meilleures salutations.

Dr. Patrice Francfort,
Médecin-vétérinaire,
1347 Le Solliat

Coupable Canada

Je suis une Suissesse – Canadienne. J'adore les deux pays. Mais j'ai horreur que le gouvernement canadien permette ce qu'on fait aux phoques. Je me joins à la demande de la délégation canadienne (juin dernier) qui vous a demandé de refaire le miracle d'il y a vingt ans, votre campagne mondiale qui avait mis fin à cette affreuse chasse aux phoques.

Alors, je vous en supplie

1. Faites une nouvelle et très forte campagne mondiale

2. Exercez votre plus forte pression possible sur le gouvernement canadien

3. Et enfin, traînez mon bien-aimé Canada devant la Cour Internationale de Justice des Animaux

Vous écrire cela n'enlève rien à mon amour pour mon Canada. Simplement il est coupable dans cette horreur de chasse aux phoques. Il faut qu'il arrête, sinon de lui-même ou qu'on l'empêche de continuer.

Aimée-Simon Geronimi,
1006 Lausanne

Feux d'artifices,
torture pour les animaux

En préambule, permettez-moi de vous remercier infiniment pour toute l'activité que vous et votre famille déployez sans relâche depuis tant d'années pour la sauvegarde et le bien de notre planète, de sa faune et de sa flore. Votre noble combat mérite l'admiration et le plus grand des respects. Que votre santé vous permette (comme vous le souhaitez vous-même!) de trouver encore durant de nombreuses années l'énergie, la force et le courage de combattre l'inconscience, l'irrespect et la bêtise dont font preuve tant d'individus sur notre terre.

Ecœurée et révoltée au plus haut point, je vous adresse une copie de l'article paru ce jour dans "Le Quoti-

dien Jurassien". Je n'ose imaginer et penser un instant aux souffrances abominables qu'endure encore actuellement le pauvre cheval qui, par malheur, s'est trouvé sur le chemin d'irresponsables qui ne pensent qu'à leur propre plaisir en tirant leurs débiles feux d'artifices. Je n'ose également penser aux frayeurs endurées par bon nombre d'animaux à chaque 1er août (de même que les jours qui précèdent et les jours qui suivent!).

D'année en année la situation s'aggrave et je vous remercie également pour votre louable combat contre ce redoutable fléau.

Suzanne Lerch, 2802 Develier/JU

Une victime de la déforestation

Merci de publier ce texte si vous jugez qu'il intéresserait vos lecteurs.

Il y a 20 millions d'années, les forêts de l'hémisphère Nord abritaient nombre de tapirs, mammifères parmi les plus primitifs du globe, que les premiers Européens découvrirent au XVIe siècle. Il en existe aujourd'hui quatre races dont trois vivent en Amérique du Sud.

De par leur silhouette et leurs dimensions d'environ un mètre au garrot, deux mètres de long, pesant de 220 à 300 kilos et curieusement marchant sur le médian de chaque patte, ils ne diffèrent que peu de leur type originel. Avec leur petite trompe et un faux air de cochon, ces gros animaux sont plutôt discrets. Ils se déplacent et fuient au moindre signe de danger, leur profil compact leur permettant de s'enfoncer rapidement dans les buissons. Essentiellement nocturnes, solitaires et plutôt sédentaires, ils se révèlent d'excellents nageurs qui, en cas d'agression, n'hésitent pas à plonger dans les lacs et les fleuves. Leurs principaux ennemis sont le jaguar, le tigre si ce n'est l'ours, voire le caïman.

Tapir

La reproduction a lieu non pas périodiquement, mais tout au long de l'année. Après une gestation de treize mois, la femelle met bas un seul et unique petit qu'elle allaite durant près d'un an. A sa naissance et jusqu'à l'âge de six mois environ, le tapir est recouvert d'un pelage roussâtre moucheté de taches et strié de raies claires lui offrant un parfait camouflage dans un contexte forestier que la lumière transperce. Ainsi, en cas d'alerte, le jeune animal s'assimile et se fond intégralement dans le paysage.

Grâce à sa courte trompe formée par le nez et la lèvre supérieure – organe à la fois sensoriel et pratique pouvant à volonté se distendre et se rétrécir – le tapir jouit d'un odorat des plus subtiles et dispose, en outre, d'une tige souple lui permettant d'atteindre les bourgeons, les feuilles et les fruits des végétaux dont il se nourrit. Cependant, sortant parfois de la forêt, des hardes de ces animaux dévastent les plantations de cannes à sucre dont ils sont friands, ce qui leur attire l'animosité des autochtones. Et même si trop souvent chassés également pour leur chair et leur peau, le déclin de ce type d'ongulés ne paraît guère émouvoir le grand public.

Martine Boimond,
1228 Plan-les Ouates

Environnement

Politique et Pollution

Depuis de nombreuses années, j'admire votre ténacité à vous battre pour la Nature. Je suis moi-même très préoccupé par les atteintes à l'environnement: j'utilise souvent un vélo, j'ai équipé mon chalet dans le Valais d'un chauffage solaire et je supporte très mal notamment les gaspillages d'énergie. L'accumulation ces dernier temps "d'âneries écologiques" m'a poussé à des réflexions dont j'aimerais faire part à vos lecteurs.

Il est surprenant de constater que, de plus en plus, les décisions politiques sont prises sans que les tenants et les aboutissants n'en aient été intelligemment étudiés.

On menace les citoyens suisses d'un nouvel impôt sur les émissions de CO_2 si, d'ici quelques années, ils ne se montrent pas plus économes en combustibles fossiles. Or, que constate-t-on? Les constructeurs d'automobiles s'efforcent de créer des modèles de moins en moins gourmands mais les Suisses veulent des voitures de plus en plus grosses, tous-terrains ou autres avec des moteurs toujours plus puissants, donc polluant davantage. Plus grave encore est le fait que nos dirigeants ne montrent pas l'exemple: les voyages incessants de conseillers fédéraux ne contribuent pas à la purification de l'air pas plus que les cohortes de camions de la Poste qui ont remplacé le transport du courrier par le train malgré l'installation d'importantes structures récentes dans les gares… Dans la banlieue genevoise, la distribution du courrier a été scindée en deux, un facteur apporte lettres et recommandés puis, dans l'heure qui suit un autre apporte les paquets, chacun avec un véhicule évidemment… Dans la vallée des Ormonts, depuis sa création, le train a toujours transporté les objets postaux jusqu'à récemment; aujourd'hui, m'a rapporté un ami, le postier des Diablerets descend plusieurs fois par jour avec sa voiture chercher le courrier à Aigle…

Aux premières velléités de libéralisation du courrier suisse, la Deutsche Post, entre autres, s'est tout de suite profilée chez nous. J'ai même vu des véhicules de cette entreprise sillonner le Valais jusqu'au fond de ses vallées, doublant ou croisant le car postal, chacun avec une part des objets postaux. La concurrence se moque de la pollution…

Il est question de faire circuler, au nom d'une soi-disante sécurité supplémentaire, les véhicules à moteur avec éclairage durant la journée. Quel politicien s'est-il occupé des conséquences sur la pollution de l'air tant ressassée: l'éclairage d'une voiture consommerait environ 1 dl de carburant supplémentaire par 100 km; c'est infime et sans importance dira-t-on, mais 3'500'000 voitures

circulent en Suisse parcourant en moyenne 15'000 km par an; cela représente plus de 53 millions de litres de carburant uniquement pour l'éclairage des voitures, sans compter les poids lourds. Cela devrait faire réfléchir nos dirigeants.

N'oublions pas que l'exécutif fédéral est toujours à court d'argent et assoiffé de nouveaux impôts. Il n'a donc aucun intérêt à voir diminuer la consommation actuelle de carburant dont les recettes fiscales sont on ne peut plus coquettes; les réductions d'émission de CO2 empêcheraient l'introduction d'ici 2010 de l'impôt sur les énergies, ce que ne désire nullement le Conseil fédéral. A l'appui de cette thèse, je signalerai que le "Programme prioritaire environnement" qui a coûté 100 millions de FS au citoyen via le Fond national de la recherche scientifique (FNRS) ne semble pas s'être préoccupé de ces phénomènes; ses conclusions truquées et catastrophistes semblent surtout destinées à prouver la nécessité de la future taxe sur le CO2.

Pierre Blanc, 1213 Onex

Une maladie qui ne dit pas son nom

Tant que l'homme restera un animal qui ne veut pas et ne sait pas contrôler ses instincts sexuels, tous les sommets du monde ne serviront à rien. En lisant les propositions et suggestions qui seront faites à ce sommet, il y a lieu de se demander si les hommes responsables de l'ONU, cet organisme qui se veut le générateur du mieux-être mondial s'y prend convenablement. Mathématiquement, il est avéré que la surpopulation du globe est la cause de tous nos maux actuels et des dysfonctionnements qui s'y rapportent.

Plus il y a d'êtres humains sur terre, plus il y a de pollution, pluies acides, nuages mortels, inondations, ouragans. Plus il y a d'hommes et de femmes, plus il y a de déchets, de maladies y compris la soif, la faim, les guerres, les suicides, plus il y a de vieillards mal aidés, de familles pauvres, de SDF sans logement, plus y a de destructions comme celles de la faune et de la flore, la déforestation, l'érosion des sols sains, la disparition des eaux propres, des animaux marins, des crustacés, car les peuples génèrent les catastrophes dues à une surexploitation éhontée des sous-sols de la planète et aux inventions dangereuses telles le nucléaire et les OGM ou transformations génétiques.

Chaque sommet pour sauver la Terre restera inutile, puisque déjà l'un des plus grands pollueurs, les Etats Unis, refuse toute mesure de restriction et de contrôle. Tant que la population mondiale ne se stabilisera pas et même, ne diminuera pas, il est inutile de discutailler pour ne rien faire et pour éviter les vraies causes et les véritables problèmes d'un désastre programmé.

A quoi bon soigner les effets en cachant les causes d'une pandémie? Aucun remède ne réussira à éradiquer une maladie qui ne dit pas son nom : la LUXURE. Car qui, aujourd'hui, considère la chasteté comme une nécessité vitale? A voir ce qui se passe au sein des milieux religieux où sévit la pédophilie, il y a lieu de se poser les bonnes questions. (...)

Maria de Seinmers, le 25.8.02

La maladie des clochettes – un autre son de cloche

Les clochettes ou autres sonnailles mises sur le bétail en alternance ou en permanence jour et nuit provoquent une maladie psychologique nouvelle proche de la torture. Elle commence la nuit, les tintements les plus aigus nous réveillent deux à trois fois par nuit, ensuite notre cerveaux guette ces sons et à chaque tintement l'insomnie augmente, au bout de quelques semaines on ne dort plus.

Ces tintements nous hantent, nous poursuivent, car de bonne heure le matin (3 h – 5 h) les bêtes mangent et secouent leurs clochettes à fond. C'est là que l'on se rend compte que cela n'arrêtera jamais. Le fait de savoir que le propriétaire des bêtes ne veut pas arrêter cette torture, devient du véritable mobbing. Ensuite le cerveau se met en éveil sur ces sons aigus, il les cherche, cela se transforme en fixation. On ne pense plus qu'à ça. Plus on nous oblige à les écouter, plus on cherche à les éviter, avec des pamirs ou pièces insonorisées. On se renferme sur soi-même, on évite les gens. L'aptitude au travail diminue, l'obsession prend le dessus. Le cerveau est rempli de clochettes, on se braque contre les gens, on ne peut plus se défendre, les gens ne comprennent pas, c'est tellement joli ces clochettes.

On se cache, on a honte. Les sons prennent une ampleur démesurée, le cerveau ne cherche que cela, la folie nous guette, on a des envies de suicide ou de tuer. Les antidépresseurs nous aident un peu. On a plus envie de travailler. Les moqueries nous blessent et augmentent notre état. Les erreurs au travail se multiplient, on perd son travail.

On s'est fait sortir de la société par un folklore inutile en plaine. C'est un assassinat psychologique, une destruction programmée, par une torture légalisée, par les règlements actuels des communes.

Monsieur Weber, vous avez défendu de nombreuses causes, je vous en félicite et vous en remercie. Vous habitez en ville, l'environnement est bien sûr tout différent de la campagne, mais je pense que vous pourriez comprendre ce qui nous arrive dans les villages depuis 1998. Nous vivons actuellement depuis quatre ans dans les villages de campagne quelque chose d'incroyable en rapport avec les nouvelles directives agricoles.

Depuis les nouvelles directives agricoles, les agriculteurs sortent le bétail en plaine huit mois par année.

Tous les alentours des maisons et des villages qui étaient exploités en fourrage fauché sont devenus des pâturages permanents. Mais l'habitude de mettre les sonnailles lorsque le bétail pâturait six semaines au maximum en automne est restée. Ce qui veut dire que l'environnement sonore des villages à changé radicalement par ces tintements permanents de jour et de nuit pendant plus de 220 jours par année.

Ce sont les troupeaux en alternance ajoutés aux modzons (vaches et taureaux adolescents) pâturant en permanence les petites surfaces près des maisons qui modifient l'environnement.

Le problème des nuisances de sonnailles existe maintenant dans beaucoup de villages de plaine. Les tintements ont remplacé le chant des oiseaux dans et autour des villages. Les sonnailles ne sont pas obligatoires pour l'assurance et elles ne sont pas utiles en plaine autour et dans les villages, car les nouveaux systèmes de garde électriques sont très efficaces. Les bêtes qui ont à boire et à manger ne partent pas si les clôtures sont correctes. Les nouveaux modes de production ont généré une recrudescence fabriquée qui dépasse l'entendement. Les agriculteurs ont en plus pris l'habitude de laisser les cloches au bétail dans l'écurie dans le village, même en période hivernale.

Mon épouse et moi sommes fille et fils de paysans, nous sommes nés et avons toujours vécu à la campagne, les bruits agricoles ont très fortement augmentés, mais ils ne nous gênent pas, car ils sont arrivés progressivement et sont liés au travail productif agricole. En revanche, les sonnailles sont un bruit folklorique et non un bruit indispensable à la production de la viande et du lait.

Gilbert Schulé, Trey

Le livre de cuisine des amis des animaux

Vers la nature

Les idées reçues ont parfois la vie dure. Celle qui veut que l'on ne puisse concevoir un repas sain et équilibré sans un minimum de viande l'est tout particulièrement. Combien de parents n'ont-ils pas encore tendance à forcer leurs enfants à manger de la viande sous prétexte de bonne santé et de croissance. Pourtant, même si elle est encore largement répandue et enseignée, cette conception n'en est pas moins totalement erronée.

Selon de nombreuses observations, la consommation de viande semble même un facteur important dans l'apparition et le développement de certaines maladies - cancer, infarctus, etc… - alors que le fait de consommer des fruits et légumes de façon variée est un facteur de santé et d'équilibre. Mais il reste un argument de poids: la cuisine végétarienne serait triste et incapable de procurer aux palais gourmets les plaisirs prodigués par la cuisine traditionnelle. Inutile de nier que cela fut souvent vrai par le passé. Pourtant, que de chemin parcouru: On voit même des restaurateurs 3 étoiles au Guide Michelin se convertir à la cuisine 100 % végétarienne. En tout état de cause, ceux qui liront ce livre et qui s'essaieront à la cuisine qu'on y présente risquent de n'en pas croire leurs yeux et leur palais: tout un monde sensations nouvelles à découvrir, les saveurs de la nature comme vous ne les avez peut-être jamais connues, pour votre plus grand plaisir. Mais il y a beaucoup plus: ils auront la satisfaction profonde de contribuer activement à l'émergence de nouveaux rapports entre l'homme et la nature, entre l'homme et le monde animal. En effet, *Le livre de cuisine des amis des animaux* milite ouvertement et sans concession pour que soit mis un terme à l'exploitation et à la souffrance des animaux dont se rend complice chaque consommateur de viande. Il est possible de vivre, et de vivre bien, sans cautionner l'assassinat d'un seul animal.

Le livre de cuisine des amis des animaux comporte 192 pages et propose 118 recettes. Chacune d'entre elles est décrite en détail par le texte et par l'image. Ceux qui se sont déjà essayés à suivre une recette dans un livre de cuisine savent quelles difficultés il faut surmonter. Les photos aiguisent notre appétit mais que d'obstacles pour réaliser l'objet de ses rêves culinaires: vocabulaire trop spécialisé, matériel ou ingrédients impossibles à trouver, références à des connaissances de spécialistes inconnues de Monsieur ou Madame tout le monde. Ici, rien de tout ça. Tout est simple, clair, à la portée du premier venu.

En effet, ce livre a pour but d'offrir un répertoire culinaire complet aux amis de la nature et des animaux. A l'aide des recettes contenues dans ce livre, ils ont la certitude de couvrir tous leurs besoins alimentaires journaliers de façon équilibrée, dans une diversité de goûts, de formes, de parfums et de couleurs qui fera le bonheur de chacun

Vous pouvez commander
***Le livre de cuisine des amis des animaux* aux**
Editions VITA VERA , Oberebenestr. 67
CH-5620 Bremgarten
Tél. 056 631 48 60, Fax 056 631 48 61

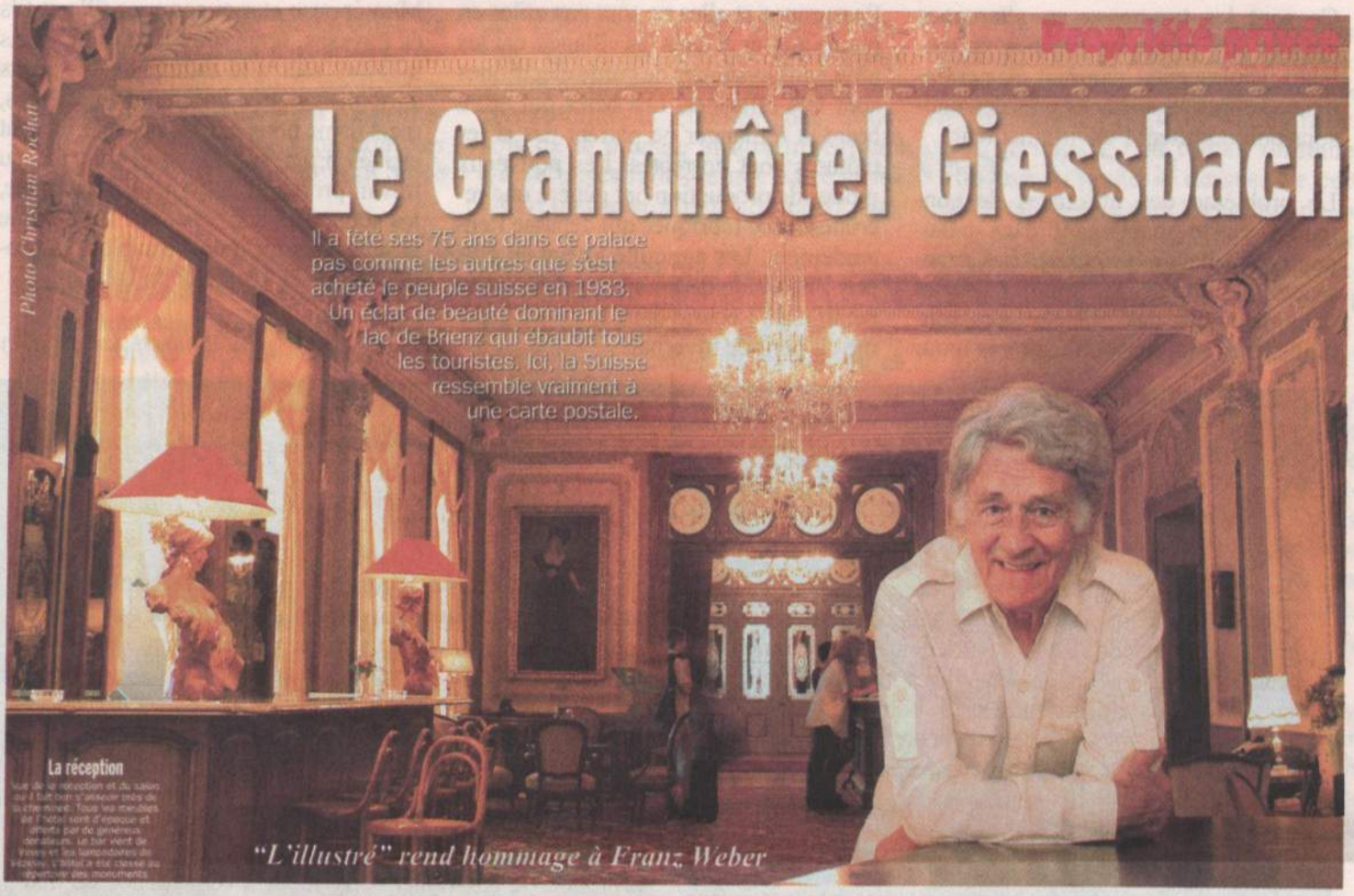

Pour le 75ème anniversaire de Franz Weber

par Judith Weber

Mon Franz

Nous sommes le 27 juillet 2002, un glorieux jour d'été bleu doré à Giessbach et c'est ton 75ème. Les sons magiques de la musique d'anniversaire se sont tus. Les chanteurs qui ont chanté en ton honneur sont partis. Déjà, les discours de célébration de Jean-Baptiste de Weck et de Rudolf von Fischer, les paroles émouvantes des amis qui honoraient ton œuvre, sont un souvenir. Debout devant le large cercle de tes invités, je perçois une mer de visages rayonnants d'amitié. Portée par cette vague de bienveillance qui vient à ma rencontre, il m'est facile de te rendre moi aussi hommage devant toute l'assistance et de te dire ce qui en toi te rend unique à mes yeux:

Ton esprit positif envers et contre tout qui dans les situations les pires découvre encore de quoi espérer, de quoi reconstruire.

Ton courage. Tu n'as jamais peur. Jamais peur de dire la vérité. Jamais peur de t'adresser aux plus puissants. Aucune peur d'être seul avec ta conviction ni de provoquer la colère des nantis et des dominants. "Allez-vous en! Ce que vous faites est illégal!" as-tu hurlé par la fenêtre lorsqu'en 1987 la police encerclait notre maison et voulait t'obliger à ouvrir la porte. Tu n'avais pas peur de t'opposer à la force publique qui te poursuivait injustement. Par ton courage tu libères les autres de leur propre peur.

Et ce don qui est le tien de toujours trouver une issue, une solution. Lorsque la Cour internationale de la Haye écarta notre plainte contre le massacre des phoques au Canada prétextant que seuls des Etats étaient en mesure d'entamer une procédure devant la Cour, tu as fondé la nuit même la "Nation des phoques de l'Arctique". Ce fut une sensation à répercussion mondiale qui contribua grandement à la suppression de la chasse aux phoques dans les années 80.

Ta serviabilité. Aucun humain, aucun animal ne demande en vain ton aide. Pour porter secours, tu t'oublies toi-même, tu vas au bout du monde, tu donnes tout.

Ce merveilleux pouvoir que tu as de rendre l'espoir et le goût de l'action aux découragés, la joie de la bataille aux perdants et aux vaincus prêts à abandonner. Comme tu l'a fait dans la forêt de Hainburg, lorsque les excavatrices, les bulldozers et les scies à chaîne roulaient déjà vers les arbres. La forêt alluviale de Hainburg fut sauvée. Elle est aujourd'hui un parc national.

Voilà les raisons pour lesquelles tu restes pour moi celui que je vis pour la première fois il y a trente ans, chez des amis, dans une ferme au bord du lac de Sempach. Ils t'avaient appelé à l'aide dans leur combat contre un projet d'autoroute destructeur. Tu étais comme une lumière dans la pénombre de cette pièce au plafond bas. *Il est dans le soleil!* pensais-je en un éclair. *Mais d'où vient ce soleil?*

Oui, c'est cet homme-là que tu es pour moi aujourd'hui comme hier – l'homme qui était debout dans cette piéce sombre… grand, beau, dégageant une force étrange, auréolé de cette lumière – et irremplaçable.

J.W.

Concerts, pièces de théatre, conférences, bals à Giessbach

Automne 2002

L'ENSEMBLE LUDUS Berne , direction J.L. Darbellay
22 septembre, 16.00h

"Les miracles de la musique classique viennoise"
Ulrich Lehmann, violon & Urs König, piano
29 septembre, 17.00h

Jazz-Soirée "Sophisticated Lady"
Birgit Ellmerer & Band - Vocaljazz traditionel & Swing
6 octobre, 20.30h

"Ein Abend im Spätherbst" de Friedrich Dürrenmatt
Comédie policière jouée à l'hôtel par le Dreiländer-Theater Basel
Entrée Fr. 29.- par personne, réservation souhaitée
13 octobre, 17.30h

"Bal dans l'Orient-Express".
Elégance feutrée, joie de vivre, mode rétro et swing sont les éléments marquants de cet étincelant bal de clôture.
Grand buffet de gala et show.
Fr. 195.- par personne, tenue de soirée
Samedi 19 octobre, 18.30h

Jeudi soir, 26 septembre 2002, à 20.30 h

Conférence du Prof. Dr. Ernst Senkowski, physicien

"Elektronische Kommunikation mit Verstorbenen"
(Communication électronique avec des êtres décédés) - En allemand uniquement

Entrée Fr. 15.- par personne
Réservation de places au Grandhôtel Giessbach
Tél. 033 952 25 25 – Fax 033 952 25 30 – E-mail: grandhotel@giessbach.ch

Grandhotel Giessbach

Arrangement spécial

Arrangement du mois d'octobre - 3 jours, du 30 septembre au 18 octobre 2002
Offre valable de dimanche à vendredi
3 nuits dans une de nos chambres "Nostalgique" ou "Romantique",
grand buffet petit-déjeuner et dîner (soir) de 6 plats inclus

Sfr. 444.- par personne

"Chez Florent"

Au nouveau restaurant gourmet "Chez Florent" du Grandhôtel Giessbach avec sa terrasse panoramique offrant une vue à couper le souffle - véritable joyau de l'Oberland Bernois -, nous vous servons des spécialités de la cuisine méditérranéenne aux accents suisses et français ainsi que des créations gourmet-végétariennes séduisantes.

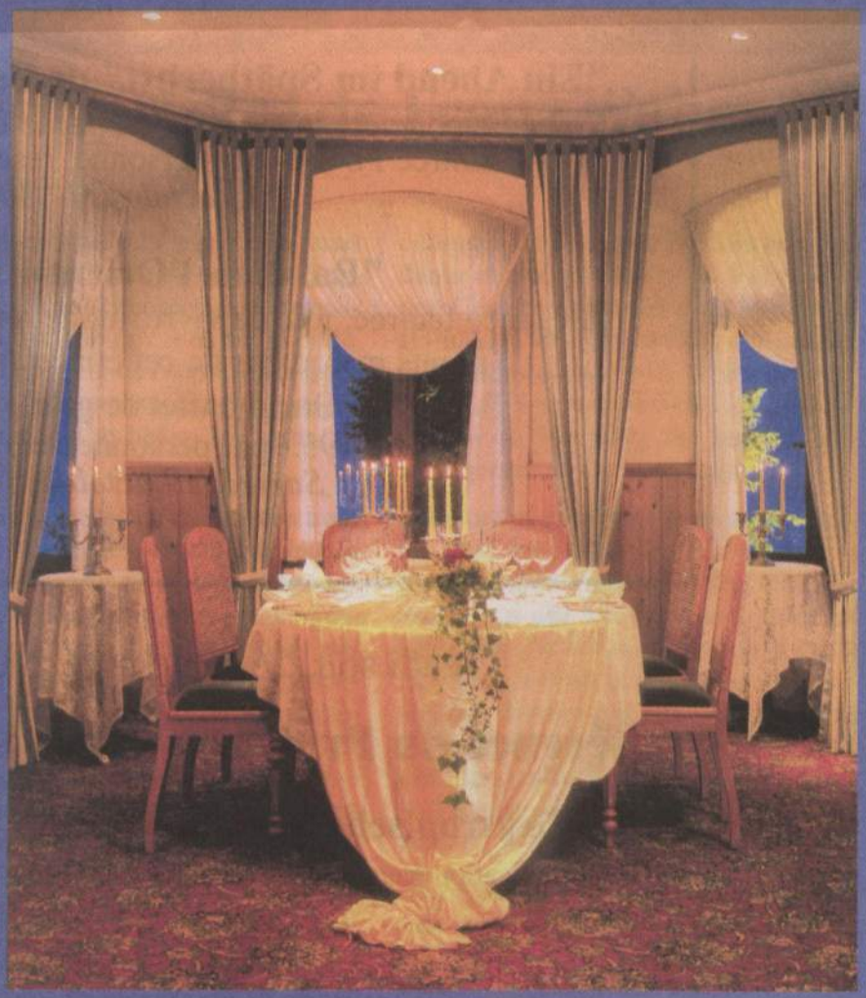

GRANDHOTEL GIESSBACH - CH-3855 BRIENZ
Tel. +41 (0)33 952 25 25 Fax +41 (0)33 952 25 30
grandhotel@giessbach.ch www.giessbach.ch